inseraction

AMO / Un service d'inser'action asbl

Rapport d'activité 2019

Rue Saint François, 48
1210 Saint Josse
02/218.58.41
www.inseraction.be

Table des matières

1 PRESENTATION DE L'INSTITUTION 6

2 ORGANISATION DU SERVICE 7

2.1 L'équipe 7

2.2 Les moyens 7

2.2.1 Subventions 7

2.2.2 Locaux 7

3 Zoom sur la commune de Saint-Josse 8

4 Problématiques rencontrées par notre public 11

4.1 Les difficultés scolaires rencontrées par les jeunes fréquentant notre AMO 11

4.1.1 Retard scolaire et situation d'échec 11

4.1.2 Relation conflictuelle/ vision de l'école 13

4.1.3 Perspectives d'avenir 15

4.1.4 L'autorité à l'école/ la place du professeur 15

4.2 Les difficultés à vivre ensemble et le sentiment d'insécurité 16

4.2.1 Individualisme 16

4.2.2 Le contexte du quartier 17

4.3 L'enfant roi 17

4.4 Les difficultés rencontrées par les personnes issues de l'immigration dans la société occidentale 19

4.4.1 Différences culturelles 19

4.4.2 Problèmes identitaires 20

4.4.3 Implication sociétale 20

5 Prévention 21

5.1 Prévention éducative 21
5.1.1 Le travail psychosocial (aide individuelle) 21
Recensement de l'activité de la permanence psychosociale en 2019 22
➢ *Les premières demandes :* 22
➢ *Les dossiers de la permanence :* 23
5.1.2 L'école des devoirs 27
5.1.3 Les activités éducatives 34
5.1.4 Les ateliers pédagogiques 43
5.1.5 L'école de natation 47
5.1.6 Les cours d'apprentissage du français 47
Difficultés rencontrées dans nos actions de prévention éducative 48
5.2 Prévention sociale 50
5.2.1 Les journées familiales 50
5.2.2 Les camps 52
5.2.3 Les projets ponctuels 53
5.2.4 Les différents groupes d'échange, de réflexion et d'interpellation. 53
5.2.5 La formation des jeunes. 55
5.2.6 Amarrage 56
5.3 Le travail social de rue 56
6 Nos outils 56
6.1 La Clinique du quotidien 56
6.2 Les supervisions 57
6.3 Questions relatives au droit des étrangers 57

6.4 Questions relatives au droit de la jeunesse 57
6.5 Les formations 57
6.6 Les réunions d'équipe 57
7 Conclusion 58
8 Annexes 59
8.1 Tableau des proportions des premières demandes 59
8.2 Tableau des proportions des dossiers 59
8.3 Taux de présence 59
8.3.1 Juniors 59
8.3.2 Castors 60
8.3.3 Grands 60
8.3.4 Théâtre 61
8.3.5 Jeux de société 61
8.3.6 Informatique 61
8.3.7 Ecole de natation 62
8.3.8 Ecole des devoirs 62

Avant-propos

Chère lectrice, cher lecteur,

C'est le Rapport annuel 2019 d'Inser'action que vous vous apprêtez à parcourir. En effet, l'année 2020 nous a pris de court. Un virus s'est invité, qui a très vite pris une dimension planétaire et tragique. Et en mai 2021, nous ne sommes pas encore sortis d'affaire.

Il va sans dire qu'Inser'action a dû adapter son mode de travail en respectant les gestes barrières pour les collaboratrices et collaborateurs et en instaurant le télétravail lorsque c'était possible. Mais Inser'action n'a jamais fermé ses portes, car notre mission principale de soutien aux jeunes et à leurs familles en cette période de COVID et de mesures de confinement notamment au niveau des écoles ne pouvait pas s'interrompre.

Mais si toutes les difficultés pour la population de notre quartier Saint-François/Botanique à Saint-Josse-ten-Noode ont été exacerbées durant cette période, elles ne datent pas d'hier.

Ce Rapport 2019 énumère la liste de ces difficultés et handicaps en tout genre auxquels les jeunes et les familles sont confrontés. Il en fait une analyse fouillée et tente d'y apporter des remèdes en étroite collaboration avec les familles. Des solutions individuelles sont trouvées, mais des pistes plus structurelles sont également explorées.

Je vous recommande également la lecture de notre journal, que vous trouverez sur notre site.

Saint-Josse est une commune pauvre, mais sa grande richesse, c'est sa jeunesse, en provenance par l'exil ou l'immigration économique des quatre coins du monde, une jeunesse qui par le biais de la loi dispose de plus en plus de la nationalité belge et qui aspire à faire partie de la communauté nationale en y étant acceptée et y trouver sa juste place. C'est ce nouveau regard porté sur cette jeunesse qu'Inser'action tente de favoriser.

Je souhaiterais également remercier au nom du conseil d'administration d'Inser'action la direction et les collaboratrices et collaborateurs pour le formidable travail qu'ils, elles fournissent au quotidien.

François Sant'Angelo

Administrateur trésorier

1 PRESENTATION DE L'INSTITUTION

Inser'action est une Asbl qui a été créée en 1991 et qui est agréée comme service d'action en milieu ouvert dans le cadre du ***Décret portant le code de la prévention, de l'Aide à la jeunesse et de la protection de la Jeunesse du 18/01/2018*** :

Article 2, 30° « *service d'actions en milieu ouvert : service dont la mission principale est de réaliser des actions de prévention sociale et éducative, au bénéfice des jeunes d'une zone d'action déterminée, dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec leur environnement social, en l'absence de mandat administratif ou judiciaire* »

Extrait statuts de l'asbl (Moniteur belge)

…« L'association veut développer et promouvoir la démocratie, la tolérance, la non-violence, le dialogue.

Elle inscrit son action dans le cadre de la construction d'une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire. Elle agit avec le plus grand respect des qualités et du potentiel de la population au service de laquelle elle se met. »

Nous tentons de répondre à des problématiques liées à la scolarité, à la parentalité, aux démarches administratives, pour des **jeunes de 0 à 22 ans et leur famille**.
Les actions de l'association visent la prévention au bénéfice des jeunes, de leur famille et de leurs familiers, afin de favoriser l'émancipation, l'autonomisation, la socialisation, la reconnaissance, la valorisation, la responsabilisation et l'acquisition ou la reprise de confiance en soi ainsi que la réduction des risques de difficultés et la réduction des violences, visibles ou invisibles, exercées à l'égard du jeune ou par le jeune. (Inspiré du livre 1er article 3 du décret MB 03-04-2018)

Nous travaillons sans mandat, à la demande du jeune et/ou de sa famille, gratuitement et dans la plus grande confidentialité.
Dans nos bureaux ou sur le terrain, nous tentons de répondre aux mieux aux problématiques rencontrées. Quand la situation le demande, nous nous rendons à domicile, à l'école, au SAJ, … afin d'assurer l'accompagnement du jeune et de sa famille.

Nous basons notre travail et notre réflexion sur une citation de référence de Maurice Berger et Emmanuelle Bonneville : « *Pour grandir, l'enfant a besoin de sécurité et d'adultes porteurs d'un projet d'avenir pour lui. Seuls des liens stables et protecteurs lui assurent un sentiment de sécurité et de confiance en lui permettant de se construire progressivement* ».

Nous sommes convaincus que l'enfant a besoin de repères et de cadre afin de s'épanouir. Malgré les difficultés rencontrées ou préexistantes, c'est aux parents à tenir ce rôle afin que l'enfant puisse grandir dans la société. Nous répondons présents pour aider, conseiller, orienter et accompagner les familles lors de ces difficultés.

2 ORGANISATION DU SERVICE

2.1 L'équipe

En 2019, l'équipe était composée de :
0,5 ETP directeur
1 ETP responsable pédagogique
1,75 ETP travailleurs psychosociaux
5,5 ETP éducateurs
0,5 ETP secrétaire
1,5 ETP économe
Soit un total de 10,75 ETP.

Ces emplois sont financés grâce à la subvention de :

L'Aide à la Jeunesse (4,25 ETP) + 1 ETP emploi « Rosetta »
Actiris, via le programme ACS (4 ETP)
Le Fonds Mirabel (1,5 ETP).

Il y a une certaine polyvalence dans notre équipe, les travailleurs psychosociaux et le personnel administratif participent aux activités éducatives, aux camps, à l'aide aux devoirs tandis que le personnel éducatif participe au travail de rue et à certaines interventions auprès des jeunes ou dans les familles.

2.2 Les moyens

2.2.1 Subventions

Notre association a bénéficié en 2019 de diverses subventions :

Communauté Française, AAJ ⇨ fonctionnement et personnel
Fond Isajh ⇨ Personnel
Fonds Maribel ⇨ Personnel
ONE - agrément école des devoirs ⇨ fonctionnement
Région Bruxelloise, Actiris ⇨ Personnel ACS
Région Bruxelloise, Cohésion sociale ⇨ Fonctionnement et défraiement des volontaires, personnel
Région Bruxelles Capitale - sport natation ⇨ Fonctionnement
Commune de Saint-Josse-Ten-Noode ⇨ Fonctionnement

Les comptes 2019, consultables sur le site de la BNB (centrale des bilans), font apparaitre une charge salariale d'environ 559.000€ alors que les frais de fonctionnement atteignent environ 97.000€. L'ensemble de ces dépenses ont été couvertes en 2019 par les subsides dont nous avons bénéficié.
Les frais de fonctionnement représentent donc 17% des dépenses réalisées en 2019.

2.2.2 Locaux

Nous disposons de deux rez-de-chaussée distants d'une centaine de mètres à la rue Saint-François. Au numéro 48 se situe notre siège social et la permanence psychosociale. Les locaux sont en « enfilade » et sont assez exigus, il n'y a que peu d'espace pour l'accueil des personnes venant nous solliciter (salle d'attente dans le couloir...)

Au numéro 10 nous organisons les activités collectives de prévention sociale et éducative. Ces locaux sont également peu adaptés pour recevoir l'ensemble du personnel éducatif et accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Le local du soutien scolaire et des activités de prévention éducative d'intérieur se trouve au sous-sol.

Nous avons déjà été plusieurs fois victime d'un débordement des égouts qui a inondé ce local rendant celui-ci inaccessible pendant plusieurs jours.

Au niveau des moyens nous souffrons donc d'un manque de moyens en fonctionnement et de locaux trop exigus, mal adaptés aux enfants, aux jeunes et aux familles que nous accueillons. De plus, la séparation de nos activités en 2 implantations pose un certain nombre de problèmes de gestion.

3 Zoom sur la commune de Saint-Josse

Saint-Josse-Ten-Noode est la commune la plus petite en superficie de la Région bruxelloise (1,14 km² et 2,27 % de la population de la Région y réside). Elle comptait 27.457 habitants en 2019.

Saint-Josse est également la commune la plus jeune de la Région de Bruxelles-Capitale. L'âge moyen de la population est de 34,7 ans (37,5 en moyenne pour la Région) et près d'un habitant sur 4 a moins de 18 ans (23,3%)[1].

Au premier janvier 2019, sur 12 355 ménages dans la commune, 1476 d'entre eux sont des familles monoparentales soit une proportion de près de 12%[2]

8,2% de la population perçoit le Revenu d'Intégration Sociale ou équivalent et 21,3% des 15-64 ans sont au chômage[3] (15,3% en moyenne pour la Région Bruxelles-Capitale).

Nous observons selon le tableau (tableau 1) ci-après que Saint-Josse détient le taux de chômage le plus élevé de la Région Bruxelles Capitale avec 6% de plus que la moyenne générale et avec 13% de plus que Woluwe-Saint-Pierre.

Le revenu moyen par habitant à Saint-Josse est de 9297 euros soit près de la moitié de la moyenne nationale[4] (tableau 2).

Enfin, notons que 43,6% des habitants de la commune sont de nationalité étrangère dont les proportions sont reprises ci-dessous (tableau 3).

[1] Ibsa, Chiffres clés par commune, Saint-Josse-Ten-Noode, décembre 2019

[2] https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/les-personnes-seules-et-les-familles-monoparentales-representent-45-des-menages-belges

[3] www.actiris.be/Portals/36/Documents/fr/RM06-2019.pdf

[4] https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/revenus-fiscaux

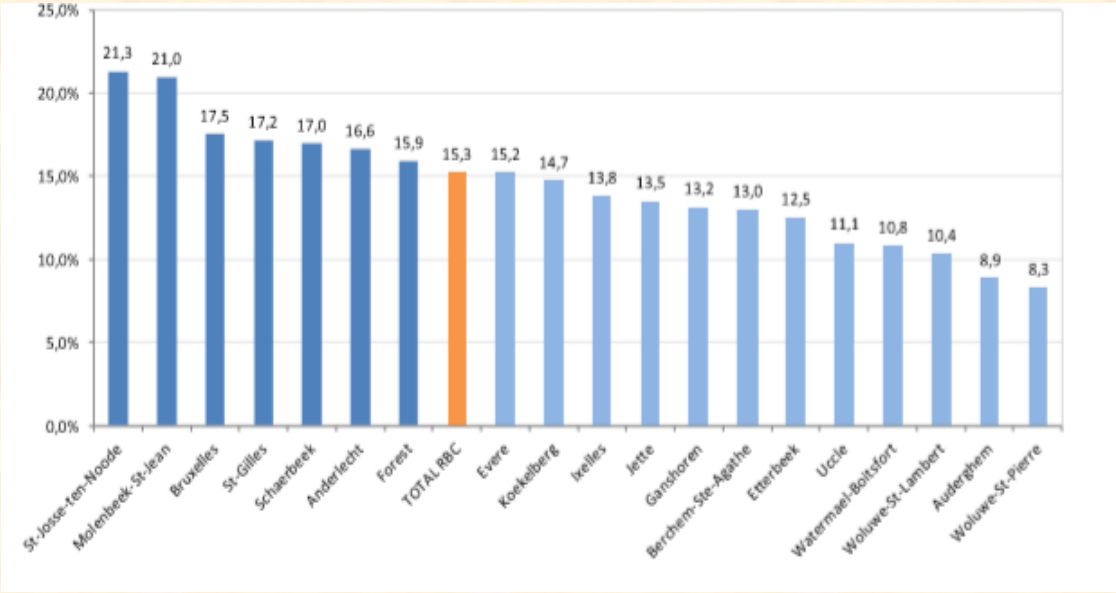

Tableau 1

Commune	Revenu moyen par habitant (en euros)	Pourcentage en deçà de la moyenne nationale
Saint-Josse-ten-Noode	9.297	-49,3%
Molenbeek-Saint-Jean	10.406	-43,2%
Farciennes	11.727	-36,0%
Anderlecht	11.755	-35,9%
Dison	12.113	-33,9%
Schaerbeek	12.133	-33,8%
Koekelberg	12.680	-30,8%
Bruxelles	12.801	-30,2%
Colfontaine	13.206	-28,0%
Saint-Gilles	13.438	-26,7%
Moyenne nationale	**18.331**	-

Tableau 4: les dix communes disposant du revenu moyen par habitant les plus faibles.

Tableau 2

Principales nationalités étrangères au 01/01/2019[5]

Pays	Nombre
Roumanie	1567
Bulgarie	1375
Maroc	993
France	878
Turquie	856
Espagne	814
Italie	634
Syrie	595
Pologne	536
Inde	356

Tableau 3

[5]http://ibsa.brussels/themes/population#.Xljl-W5Fwdl : index 1.3.1.4

4 Problématiques rencontrées par notre public

Les habitants de Saint-Josse sont confrontés à de nombreuses problématiques et difficultés. De par notre diagnostic social, nous avons relevé les problématiques principales relevant de notre champ d'expertise. Pour rappel, l'article 4 *de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'actions en milieu ouvert* du 05 décembre 2018 défini que « *les actions collectives de prévention éducative et les actions de prévention sociale reposent principalement sur un diagnostic social de la zone d'action du service réalisé par ce dernier. Le diagnostic social doit être considéré comme un processus permanent et en tout cas être actualisé au moins tous les 3 ans* ». Notre diagnostic social, réalisé en 2017 et courant jusque 2019, se fonde sur :

- Un travail d'analyse du milieu de vie des jeunes ;
- Un travail d'analyse des demandes individuelles et collectives ;
- Une réflexion relative à la prise en compte de la parole des jeunes.

De ce travail d'analyse et de réflexion, nous avons défini 4 problématiques pour lesquelles nous avons ensuite développé des actions.

Ces problématiques sont :

- Les difficultés scolaires rencontrées par les jeunes fréquentant notre AMO ;
- Les difficultés à vivre ensemble et le sentiment d'insécurité ;
- L'enfant roi et l'absence de repères ;
- Les violences faites par la société d'accueil aux populations issues de l'immigration.

Nous avons renommé au cours de nos réflexions cette dernière problématique en « *difficultés rencontrées par les personnes issues de l'immigration dans la société d'accueil* ». Il nous semble en effet que parler de « violences » faites aux populations d'origine étrangère sous-entendrait un aspect volontaire et un manque d'adaptation de la société dite d'accueil. Or, nous observons qu'il s'agit plutôt dans un certain nombre de cas de difficultés d'adaptation de ces personnes dues à des différences culturelles, une non maîtrise de la langue, …

4.1 Les difficultés scolaires rencontrées par les jeunes fréquentant notre AMO

Les difficultés liées à la scolarité sont monnaie courante pour les jeunes que nous encadrons.

Ces difficultés ont plusieurs causes. Analysons-les.

4.1.1 Retard scolaire et situation d'échec

Une étude du baromètre social 2018[6] révèle que près de 16 % des élèves de Saint-Josse ont, dans le premier degré secondaire, deux

[6] Baromètre social, rapport bruxellois sur l'état de pauvreté 2018

ans de retard dans l'acquisition des compétences scolaires soit 4 fois plus qu'à Woluwe. Cette même étude montre qu'en région Bruxelloise, la filière professionnelle présente le plus grand pourcentage d'élèves en retard scolaire (68 %), suivie de la filière technique et artistique (52 %) et ensuite de l'enseignement général (11 %).

Ce retard peut s'expliquer selon différents facteurs.

- La maîtrise de la langue.

Certaines familles que nous suivons n'ont pas le français comme langue maternelle. Elles ne sont que peu exposées à la langue française car il existe dans le quartier un certain isolement communautaire. Il n'y a que peu de mélanges entre les personnes parlant une autre langue que la leur. Il en va de même pour les commerces. Chacun préférera aller chez l'épicier ou le boulanger parlant la même langue. A la maison, dans certaines familles, la télévision ou la radio sont diffusées dans la langue maternelle des parents et non en français. Le niveau de maîtrise du français chez les parents aura un impact déterminant dans l'éducation des enfants et dans leur réussite scolaire.

Les enfants arrivent à l'école maternelle avec des bagages bien différents où le facteur socio-culturel est déterminant. Uniquement en terme de connaissance du vocabulaire, le linguiste français Alain Bentolila explique qu'en maternelle : « *les élèves les plus faibles connaissent environ 500 mots, les élèves moyens 1000 mots et les plus forts 2 500 mots. Une fois à l'école primaire, il est déjà trop tard : les inégalités sont pratiquement irrémédiables : « Comme le gain lexical annuel moyen après l'âge de 6 ans peut être estimé à 400 mots par an, il y a déjà, à partir de ce niveau, l'équivalent de 5 ans de différence entre le groupe le plus bas et le groupe le plus élevé. Dans la plupart des cas, l'école sera incapable de combler cette lacune lors des années suivantes*[7] ».

Bernard Lahire, sociologue, parle de domination culturelle *: celui qui maîtrise les règles et les principes constitutifs de la culture écrite enseignés à l'école (graphisme, grammaire, conjugaison, syntaxe, lecture, etc.), celui-là maîtrisera les relations sociales : l'école c'est aussi le lieu d'« apprentissage de formes d'exercice du pouvoir* [8]».

- La précarité.

De nombreuses familles que nous suivons sont dans une situation socio-économico-culturelle précaire. Elles n'ont que peu d'accès à la culture et à l'information. Pour certaines familles, l'école n'est pas un élément majeur dans l'éducation des enfants et de ce fait n'est que peu ou pas investie par les parents.

D'autres familles, dans lesquelles les parents n'ont pas reçu d'éducation ou ne maîtrisent simplement pas le français se retrouvent en quelque sorte mises à l'écart de la scolarité de leur enfant. Il n'est pas rare que nous croisions des parents tombant des nues en fin d'année car leur enfant double ou encore est renvoyé car ils n'auront pas su déchiffrer les bulletins ou journaux de classe, ne comprenant pas les différents signaux d'alarme des professeurs ou de l'école. L'expérience de l'école qu'ont les parents vivant dans une certaine précarité est souvent négative.

[7]Alain Bentolila, Ressources pour l'école primaire : Le vocabulaire et son enseignement, ÉduSCOL, novembre 2011

[8]Bernard Lahire, Cultures écrites et inégalités scolaires. Sociologie de l'échec scolaire à l'école primaire. Lyon : PUL, 1993

Lors de son intervention dans le cadre de l'Université d'été du SeGEC de 2011, Dominique VISÉE-LEPORCQ, présidente d'ATD Quart Monde (Mouvement international de lutte contre la pauvreté) évoquait que *« certains parents, d'origine étrangère, n'ont pas connu, ou très peu, l'enseignement dans leur pays d'origine. Ils n'ont aucune référence, ou des références tout à fait différentes de celles de notre système d'enseignement, pour aborder la scolarité de leurs enfants. Si les adultes ayant grandi en Belgique ont tous fréquenté l'école, la plupart n'y ont appris que peu de choses et n'en gardent pas de bons souvenirs. Un grand nombre a été orienté en enseignement spécialisé. Très peu ont fréquenté l'enseignement secondaire ordinaire. Cette expérience entraine des sentiments de honte, de méfiance et de peur par rapport à l'école. Ces parents sont souvent inquiets du bien-être et de la sécurité. Ils trouvent difficilement à faire entendre ces préoccupations et perçoivent peu ce que fait l'école. Leur difficulté à comprendre et répondre aux multiples exigences scolaires, le « regard » qu'ils sentent parfois porté sur eux-mêmes et leurs enfants, les multiples « accrocs » qui surgissent dans la classe, dans la relation avec les enseignants, accentuent les difficultés*»[9].

L'école en elle-même peut être un facteur de ces difficultés d'apprentissage. Prenons l'exemple d'une école du quartier. Dans un sens, elle est victime d'un manque certain de mixité. Elle accueille de nombreux élèves d'origine étrangère ne maîtrisant pas la langue française ou les acquis scolaires de base. Il en résulte que, dans les classes, les professeurs éprouvent certaines difficultés à enseigner. Ils doivent adapter leur enseignement, ne pouvant pas donner un enseignement individualisé à plus de 25 élèves par classe.

[9]www.entrees-libres.be/n89_pdf/dossier.pdf

Certaines familles nous confient avoir inscrit leurs enfants en dehors de Saint-Josse pour bénéficier d'un enseignement de meilleure qualité.

Cela a également un autre impact :

Le journal la DH du 02/10/18 révèle que 3 des 5 écoles primaires de la commune ont un taux de réussite en 2018 au Certificat d'Etude de Base (CEB) alarmant.

L'école située dans notre rue et accueillant nombre de nos usagers n'obtient que 12,5% de réussite. Le taux de réussite moyen à Saint-Josse-ten-Noode est de 58,6% alors qu'il atteint 90,6% en Fédération Wallonie Bruxelles.

Il est malheureux de constater que ce faible taux de réussite défini parfois l'avenir des jeunes. Sans CEB, le jeune est orienté en première différenciée, puis en deuxième différenciée s'il ne l'obtient toujours pas. Ensuite, s'il n'y a toujours pas de réussite, le jeune arrive bien souvent en troisième professionnelle non par choix mais par obligation ou plutôt absence de choix. Il s'en suit une perte de motivation pouvant découler sur du décrochage scolaire.

4.1.2 Relation conflictuelle/ vision de l'école

Les relations des parents avec l'école sont parfois conflictuelles. Nous constatons que certains parents laissent à l'école la charge de l'éducation des enfants sans toutefois envisager une implication de leur part. Cela se traduit parfois par un désinvestissement des parents par rapport à l'école.
Nous constatons aussi la situation inverse, tout aussi nocive.

Il s'agit d'une sur-implication ou un surinvestissement de parents face à l'école, remettant en cause l'autorité de celle-ci car c'est supposément eux, qui en tant que parents, savent ce qui est le meilleur pour leur enfant. Contestant une note, une punition voire un professeur, ils décrédibilisent de ce fait, auprès des enfants, l'autorité de l'école. La notion de « parent envahisseur » a trouvé sa place dans la littérature.
Le parent envahisseur est « un parent-roi dans le sens où *il sème ses exigences et dicte la conduite du prof, bafouant au passage le cadre scolaire et la gestion de classe*[10] *». «Il sait tout et il ne doute pas, il ne montre ni confiance ni ouverture, il exige, impose, accuse, il multiplie les appels et les courriels, il s'adresse directement à la direction, il n'a plus confiance dans le système d'éducation*[11] *».*
« C'est un parent qui veut garder le contrôle sur la vie de son enfant, et s'assurer que tout ce à quoi il sera exposé est en accord avec ses valeurs[12] *».*

Ce phénomène est expliqué par différentes raisons. D'une part, Il existerait un manque de communication et de compréhension des rôles de chacun, parents et école. L'enseignant doit s'occuper de l'élève et de son groupe. Le parent, lui, n'a que son enfant.
D'autre part, notre société individualiste, du chacun pour soi, fait aussi oublier l'aspect collectif qui devrait primer dans nos écoles.
« Une autre explication au phénomène de parent-roi serait notre société de consommation, qui aurait transformé le rapport des familles à l'école. Aujourd'hui, l'école serait devenue un service et les parents ses clients. Au-delà de l'école, le client-roi est partout. Il pose ses propres diagnostics médicaux en naviguant sur le Web, demande de changer de conseiller financier pour obtenir de meilleurs taux, hésite à suivre les recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux concernant la vaccination, et n'a plus confiance (ou presque) en ses élus ni en les médias. Il n'a confiance qu'en lui-même, et encore. Avoir le bras long est probablement une caractéristique de l'homme postmoderne[13] *».*
« L'individualisation de notre société où prime l'épanouissement de chaque individu, les mères au travail qui culpabilisent et tentent de compenser et d'être disponibles à 100 % lorsqu'elles sont à la maison, la diminution du nombre d'enfants par famille, la reconnaissance de l'enfant comme personne suscitée par Françoise Dolto, l'émergence des droits de l'enfant, tous ces éléments ont encore participé à donner une place centrale à l'enfant mais aussi à rendre la tâche éducative plus complexe et plus exigeante[14] *»*

Enfin, nous pouvons mettre en exergue un autre élément influant la scolarité des jeunes et par extension leur vision d'avenir. Nous sommes dans une société de consommation et d'immédiateté. Il est de plus en plus difficile pour les jeunes de postposer leurs désirs. Rentrer chez soi et faire ses devoirs ou étudier revient à pouvoir mettre de côté le fait d'aller voir ses amis, de jouer aux jeux vidéo ou de regarder une série télévisée. Cela revient à faire face à la frustration du moment et se faire violence car son avenir scolaire ou professionnel est en jeu. Nous constatons que les jeunes ont de plus en plus de mal à faire face à la frustration.

[10]CHOUINARD Marie-Andrée, *Les parents-rois s'installent à l'école*, in revue Le Devoir, 2007
[11]MAHER Isabelle, *Le règne du parent-roi prend de l'ampleur*, 2015
[12] Ibidem
[13] Ibidem
[14]HOUSSONLOGE D., *Le risque de l'hyperparentalité: être parent, mais jusqu'où* ?, 2015

Nous remarquons un manque de motivation de plus en plus flagrant chez les jeunes. Le fait de ne plus doubler la première secondaire, ne les incitent pas à réaliser des efforts. Du coup, ils éprouvent de grandes difficultés l'année suivante. Certaines écoles sont également choisies selon leur mauvaise réputation car " on y réussit facilement" ou "il y a toujours de la place".

De ce fait, les options pour l'orientation du jeune sont celles de ces écoles et non pas forcément celles auxquelles il aurait souhaité se destiner.

4.1.3 Perspectives d'avenir

Lorsque nous interrogeons les adolescents quant à leur vision de l'avenir, leur orientation professionnelle ou même tout simplement quant à leur vie future, nous constatons que certains d'entre eux peinent à nous répondre. Nous remarquons en effet, qu'il est de plus en plus difficile pour ces jeunes de se projeter dans le futur. A défaut d'une telle construction, d'une telle projection, certains envisagent simplement le chômage et le CPAS pour subvenir à leurs besoins.

De plus, nous remarquons aussi que dans le discours de certains, traine le spectre de quelques ainés du quartier ayant succombé à l'argent facile et aux trafics en tous genres et suscitant parfois l'admiration.

4.1.4 L'autorité à l'école/ la place du professeur

La société actuelle connaît une crise de l'autorité dans laquelle celle-ci n'est plus reconnue comme légitime par le tout-venant. Que ce soit le policier, le directeur ou le professeur, la fonction n'assure plus la légitimité de l'individu. Pour citer le psychanalyste Jean-Pierre Lebrun : "*L'enseignant ou le directeur ne dispose plus de la légitimité de l'autorité d'hier. La crise de l'autorité est aujourd'hui un constat que tout le monde peut faire. En fait, ce qui se passe, c'est que l'autorité a perdu sa légitimité à cause du changement de société dans lequel nous sommes emportés. Pour le dire simplement, nous sommes passés d'une société organisée selon le modèle de la pyramide à une société organisée selon le modèle du réseau. Dans la structure horizontale du réseau, la légitimité d'un sommet n'est plus acquise*[15]*"*. Il continue en précisant que " *le professeur ne peut en tout cas plus compter sur le fait que cette différence des places aille de soi pour son interlocuteur. Tout se passe alors comme s'il devait à chaque fois d'abord se rejustifier dans cette position sans plus pouvoir faire appel à la reconnaissance implicite que son intervention est légitime puisqu'il occupe précisément cette place différente*[16]*".*

Il y a donc un glissement des places. Si nous combinons cela également avec les attentes de nombre de parents vis-à-vis de l'école, cela crée une situation délicate pour les professeurs, l'école et par extension les jeunes. Un autre effet de cette "crise" mentionnée est que les jeunes sont de moins en moins préparés au non, à la frustration et donc à l'altérité. Dès lors, les parents attendent de l'école qu'elle soit le prolongement de la sphère familiale et préserve l'enfant de cet état d'altérité.

[15] Jean-Pierre Lebrun in Comprendre ce qui fait la difficulté de l'école aujourd'hui, p.14, 2015

[16] Ibidem

Un autre aspect à prendre en compte est que les valeurs sociétales actuellement dominantes semblent s'éloigner toujours davantage de celles portées par l'École.

« *Pour que l'élève accède au savoir, il lui faut contrôler ses pulsions a minima, accepter au moins temporairement une discipline qui permet la réflexion et l'entrée dans le travail, s'engager dans une démarche active s'inscrivant dans la durée et réclamant sens de l'effort. Il en est tout autrement dans notre société dominée par un individualisme devenu la valeur de référence, où l'univers de la consommation donne à voir – et permet à ceux qui en ont les moyens – d'accéder au plaisir le plus vite possible, sans effort et apparemment sans limites* [17]».

Cette perte d'autorité des professeurs n'est pas nouvelle. En 1972, en France, le rapport de la commission d'études sur la fonction enseignante dans le second degré indiquait : « *les professeurs sont sensibles à une évolution culturelle qui entraîne le déclin de leur définition sociale traditionnelle et est simultanément porteuse d'une critique du modèle de fonctionnement classique de la classe. Le professeur ne se sent plus investi d'une autorité en quelque sorte a priori, dont la légitimité lui serait assurée par un consensus social …*[18] ».

Au cours des années, une mutation s'est produite. De nombreux enseignants ne se sentent plus légitimes dans l'exercice de cette autorité. « *Une tendance au refus d'exercer l'autorité s'observe aujourd'hui chez de nombreux professeurs, dans le sens du laxisme ou de l'impuissance… L'enseignant s'interroge davantage sur ses relations aux élèves. Les limites adultes/enfants et enseignants/élèves se brouillent. L'adulte semble en difficulté pour assumer l'asymétrie inhérente à sa position générationnelle, intervenir pour régler des conflits entre enfants, dire la limite et fixer des repères devenus moins sûrs*[19] ».

4.2 Les difficultés à vivre ensemble et le sentiment d'insécurité

Le vivre-ensemble est défini par le Larousse comme étant une « cohabitation harmonieuse entre individus et communautés ».

Il s'agit aussi d'une « *forme de cohésion et de solidarité sociales, de tolérance et de civilité reposant sur des liens qui se déploient sur le plan du vécu et du quotidien entre les individus des différents groupes ou catégories de personnes (âge, sexe, ethnie, etc.) d'une société* [20]».

Nous remarquons que cette cohabitation harmonieuse n'est pas toujours simple à mettre en place. En effet, Saint-Josse rassemble plus de 150 nationalités différentes et donc de nombreuses langues, cultures, pratiques ou croyances différentes. Vivre ensemble est donc parfois délicat quand les différences sont plus voyantes que les ressemblances.

Il est à noter que la commune de Saint-Josse propose de nombreuses initiatives pour promouvoir le vivre ensemble, l'ouverture et la découverte de l'autre afin de réduire les distances séparant ses habitants. Citons par exemple, les « journées du vivre ensemble » avec l'ouverture des lieux de cultes (mosquées, églises, temples, …), le festival les « 1001 visages du vivre ensemble », « les mélodies du

[17] Bruno Robbes, *Crise de l'autorité à l'école : une idée répandue à interroger*, in SpécifiCITéS, 2011
[18] Ibidem
[19] Ibidem
[20] Grand dictionnaire terminologique, Office québécois de la langue française

monde » (festival rassemblant les chansons issues de pays et de cultures différentes), …

4.2.1 Individualisme

Cette difficulté du vivre ensemble découle du contexte sociétal actuel en perte de repères collectifs où le « chacun pour soi » domine. Dans cette dynamique individualiste, prendre l'autre en considération, ses besoins, ses envies qui pourraient réfréner les nôtres, n'est pas chose aisée.
« *L'individualisme est la perspective selon laquelle l'individu ne doit être soumis à rien qui serait considéré comme plus important que lui*[21] ».

Cette mouvance actuelle, qui date toutefois de plusieurs décennies, nous fait basculer dans « *un individualisme de déliaison ou de désengagement, où l'exigence d'authenticité devient antagoniste de l'inscription dans un collectif. L'individu contemporain, ce serait l'individu déconnecté symboliquement et cognitivement du point de vue de tout, l'individu pour lequel il n'y a plus de sens à se placer du point de vue de l'ensemble. On conçoit dès lors en quoi ce type de personnalité est de nature à rendre problématique l'exercice de la citoyenneté*[22] *».*

Cet individualisme ne laisse que peu de place à la solidarité et engendre, notamment dans le quartier, beaucoup d'incivilités : vols, dépôts de déchets clandestins, disputes en tous genres, …

4.2.2 Le contexte du quartier

Le contexte du quartier Saint-François est particulier. Dans un rayon de quelques dizaines de mètres, nous retrouvons des bars, jusqu'à il y a peu, ouverts toute la nuit et attirant de ce fait une population externe au quartier, des vitrines pour le marché du sexe et du trafic de stupéfiants. Nous sommes à proximité de lieux de passage comme la gare du Nord ou les stations de métro amenant leurs lots de visiteurs.
Un article du journal la "Dernière Heure" d'octobre 2017 évoque un sondage réalisé auprès des Tennoodois qui met en exergue que 35% des habitants du quartier Nord ressentent un sentiment d'insécurité occasionnellement et que 14% des habitants le vivent au quotidien.

De nombreux autres articles de presse évoquent le quartier et les dérives s'y produisant.

4.3 L'enfant roi

« Le concept d'« enfant roi » désigne un enfant maintenu « dans l'illusion de la toute-puissance infantile », Ses symptômes sont nombreux : « intolérance à la frustration, sentiment permanent d'insatisfaction, agitation motrice, instabilité, absence totale de retenue*, troubles du comportement, dépression masquée, sentiment de toute-puissance*[23] *».*

Le docteur en psychologie Didier Pleux évoque que « *l'essor de l'éducation dite « positive », qui se veut « bienveillante », aboutit à une écoute inconditionnelle de l'enfant, au détriment de son propre*

[21] Danièle Peto, Individualisme et lien social : paradoxe ou opportunité pour des imaginations nouvelles ?
[22] Marcel Gauchet, essai de psychologie contemporaine, in le Débat n°99, 1998

[23] Schrod et Renier, *L'Enfant-roi et sa famille, l'enfant-tyran et sa famille, leurs environnements*, 2008.

*épanouissement. Selon les spécialistes, ne pas savoir se heurter au « non », faute d'avoir pu développer des stratégies d'adaptation, engendre une incapacité à supporter le réel. Cette frustration ou « le fait qu'une pulsion ne peut être satisfaite » devient dès lors une souffrance insupportable [24]».*Il ajoute que« *L'enfant roi gagnera petit à petit une série de combats familiaux, contestera les règles, les refusera, les changera et agressera quiconque voudra rétablir l'ordre. Puis il sera seul au pouvoir. L'omnipotence virera vite au despotisme.* » *« Il s'en suit un comportement tyrannique qui s'illustre dans un « individualisme exacerbé ». L'enfant finit par prendre des décisions qui ne lui appartiennent pas, comme le choix du repas ou du programme télé du dimanche soir par exemple* ». [25]

Quelles sont les causes de cet avènement ?

La littérature propose différentes pistes explicatives. Nous tentons de les résumer ici.

- <u>L'évolution de l'autorité</u>.

La notion d'autorité a évolué au cours des années. Il y a eu un glissement de la hiérarchie d'une structure verticale avec le chef au-dessus à une structure horizontale où tout le monde est sur le même niveau et l'autorité s'en trouve de ce fait diffuse. Un des objectifs de cette structure horizontale est de viser « *l'autonomie, le développement des compétences et l'épanouissement personnel, en favorisant la négociation et la recherche de compromis, de consensus, …Si on transpose ces aspects évolutifs aux relations familiales, on constate un malaise et un trouble dans les fonctionnements et dynamiques. On promeut l'épanouissement, le dialogue… à l'épreuve de l'éducation !*[26] ». Les auteurs évoquent les « accord-programme » du service de l'aide à la jeunesse qui attendent la signature du mineur de plus de 14 ans (12 ans si assisté d'un avocat) pour concrétiser le plan d'aide : « *Si l'intention est louable, la situation illustre avec justesse l'érosion des repères générationnels par une volonté d'horizontalité. Celle-ci ne génère-t-elle pas de la confusion, de l'angoisse et une perte de perspective de temporalité ? Cette perte est certainement préjudiciable aux adolescents confrontés à leur bouillonnement pulsionnel et à l'immédiateté*[27] ».

- <u>L'évolution des mentalités.</u>

Les mentalités ont beaucoup évolué depuis la fin des années 60. « L'interdit d'interdire » apparait en mai 68. L'enfant est également devenu une « personne » en acquérant la reconnaissance de ses droits. L'éducation parentale s'en trouve dès lors transformée. « *Nombre de parents s'efforcent de reconnaître et de donner une place aux désirs de l'enfant et visent principalement son développement personnel. Imprégnés d'une « pensée à la Dolto », les parents consultent leur enfant, négocient avec lui alors qu'il est loin d'être capable d'appréhender et d'évaluer une situation de façon abstraite et synthétique* [28]».
La mise en avant des droits de l'enfant a un impact sur les frontières entre les générations car celle-ci a parfois conduit à penser que l'avis du mineur équivalait à celui de l'adulte. Toutefois, pour devenir une

[24] Didier Pleux, *De l'enfant roi à l'enfant tyran,* 2012.
[25] Ibidem.
[26]De Becker, Lescalier-Grosjean, Tilmans-Ostyn, La *« famille – enfant-roi » et la thérapie familiale*, 2005
[27] Ibidem.
[28] Ibidem

personne socialisée, l'enfant a besoin de se confronter à un cadre, à des limites, à celles des autres, à des lois, ...
Notons également que l'enfant a pris de la valeur du fait d'un surinvestissement de ses parents. L'enfant *« concrétise et symbolise la fierté de ses parents, sorte de prothèse narcissique pour des adultes animés de doutes, d'angoisses et en quête de réassurance »* selon Patrick Delaroche, psychanalyste (1999). « *Dans ces circonstances, l'enfant est pris dans les fantaisies, les fantasmes des adultes : « nous lui avons tout donné, nous attendons donc qu'il réussisse ». Ces mêmes parents, « se sacrifiant », ne souhaitent qu'une aspiration pour leur enfant : « qu'il soit heureux ! ». Cette attente doit-elle être comprise comme une procuration de la part de sujets en mal d'idéaux et de velléités personnelles* 29*» ?*
En comblant ainsi l'enfant, les parents repoussent l'apparition des limites de la frustration, les préservent de l'altérité, de ce qui est autre, ce qui entraine la non-acceptation des limites ce qui entrainera des difficultés lors de son « inscription sociale ».

Nous sommes régulièrement confrontés à ces enfants « écartés » de ce cadre et de ces limites sociales.
Prenons un exemple assez frappant.
Nous accueillons les enfants lors de nos activités. Dans notre travail du lien et de cohésion, nous les accueillons tous avec un bonjour, ce qui est la base des convenances sociales.
Un jour, un enfant de 6 ans est arrivé avec sa maman. Il a refusé de nous dire bonjour sous prétexte d'être fatigué. Devant notre insistance, celui-ci se cacha derrière le dos de sa maman. Plutôt que de nous soutenir, la maman nous a conseillé de laisser son enfant se poser et que peut-être il nous dira bonjour plus tard…

[29] Françoise Héritier, *Anthropologie de la famille, qu'est-ce que la société ? 2000*

Face à cette problématique, nous incluons au maximum les parents dans notre travail avec les jeunes. Nous tentons de les renforcer dans la position qui est la leur, celle de parents, celle de garants de l'enfant, celle de l'autorité parentale. Il nous est important que cette frontière reste stable. Il y a des choses qui, même si elles concernent l'enfant directement, comme le choix d'une école par exemple, se traitent en priorité avec les parents, détenteurs de l'autorité parentale.

4.4 Les difficultés rencontrées par les personnes issues de l'immigration dans la société occidentale

Cette problématique s'explique selon différents critères.

4.4.1 Différences culturelles

Cette problématique vécue par notre public est issue d'une différence culturelle principalement au niveau de l'éducation entre le pays d'origine et la Belgique. « *Dans chaque processus migratoire, une série d'adaptations sont en effet nécessaires pour ceux ou celles qui font le choix de s'installer dans une culture autre que la leur. Ces adaptations se justifient, voire s'imposent, d'autant plus que lorsqu'on migre, on se déplace aussi avec sa culture, c'est-à-dire que l'on transporte avec soi les éléments symboliques et les schèmes comportementaux qui ont servi à la construction de la personne. L'adaptation à la terre d'adoption oblige l'individu et les familles à modifier leurs défenses et à se couler dans de nouveaux moules culturels, à entendre et à parler une langue étrangère, à s'adapter à*

des normes différentes, parfois antinomiques de celles qui lui ont été imposées par l'éducation et « la vie d'avant » [30]».

Notre public est majoritairement de culture maghrébine.
L'éducation des enfants est perçue et appliquée différemment.
Cette différence n'est pas acceptée dans notre société occidentale.
Clivage garçon/fille, éducation "à la dure", place de la femme, … ne rencontrent pas nos standards culturels.

Ali Aouattah, docteur en psychologie et licencié en islamologie, évoque qu'à partir de deux ou trois ans, la sociabilisation dite sérieuse de l'enfant va débuter. Cette éducation est marquée par une conduite répressive visant à remettre l'enfant dans le droit chemin dès qu'il se conduit mal. Il parle d'une autorité du groupe familial comprenant le père, la mère, les ainés mais également les adultes extérieurs car l'éducation est une affaire du groupe social. Le voisinage peut reprendre l'enfant sur un acte. Il tient un rôle d'éducateur. L'auteur précise aussi que « *cet entourage qui intervient dans l'éducation de l'enfant est également vigilant quant aux débordements dans la violence. Un voisin peut intervenir pour protéger l'enfant et empêcher les parents de sévir d'une façon trop violente [31]». « Dans l'ensemble, le fait que dans ce jeu social, l'adulte puisse s'interposer pour défendre et protéger l'enfant, signifie qu'en dépit de la représentation culturellement admise selon laquelle une « bonne éducation » implique qu'un enfant soit corrigé, il faut que la sanction soit adaptée à sa fragilité plus qu'à l'importance du délit. Dans la migration, ce contenant que sont la famille et l'entourage fait défaut et ne peut plus faire office de régulateur de cette violence. En l'absence de garde-fous, les enfants peuvent se retrouver soumis à la violence incontrôlée de parents qui n'ont plus à leur disposition cet entourage familial et extrafamilial qui leur apporte, symboliquement, un étayage[32] ».*

[30] Ali Aouattah, *Les pratiques éducatives des familles migrantes maghrébines : éducation ou maltraitance ?* 2010

4.4.2 Problèmes identitaires

Une autre difficulté ressentie cette fois par certains jeunes est leur statut de jeunes issus de l'immigration. Une recherche d'identité qui n'est pas toujours simple à gérer, doivent-ils s'intégrer ou rester fidèle à leur communauté?
Nous rencontrons des jeunes ancrés dans leur quartier et leur communauté et ne jurant que par eux. Si nous grattons quelque peu la surface, nous nous rendons compte qu'ils ne connaissent que ça et que l'extérieur leur apparaît comme étant flou.

4.4.3 Implication sociétale

Un des aspects liés à cette problématique que nous rencontrons est la non connaissance de la langue du pays d'accueil. Nous recevons beaucoup de personnes nous sollicitant pour des démarches administratives ou pour une aide à la compréhension d'un courrier car elles ne parlent pas le français. Nous pouvons nous demander s'il est normal qu'après plusieurs années voire dizaines d'années passées en Belgique, ces personnes ne maîtrisent toujours pas le français. « *Quelques comportements collectifs répandus dans certains groupes issus de l'immigration sont régulièrement mis en en cause comme :*
- la consommation culturelle surtout axée vers le pays d'origine et notamment les télévisions captées par des antennes-satellites, la presse du pays d'accueil, etc. ;
- les pratiques et les croyances religieuses ;
- les pratiques matrimoniales traditionnelles ;

[31] Ibidem
[32] Ibidem

- la tendance des immigrants à se regrouper dans certains quartiers. Ces conduites sont interprétées comme autant de preuves de la résistance des immigrants à s'assimiler, notamment d'un point de vue linguistique. En revanche, personne ne met en doute l'importance en soi de l'enseignement des langues d'origine, celles-ci étant considérées comme un avantage potentiel lorsque les jeunes issus de l'immigration aborderont des secteurs précis du marché de l'emploi (comme le commerce extérieur, par exemple). Cependant, cet enseignement - au cas où l'éducation familiale n'y suffirait pas - doit être envisagé en fin de parcours scolaire obligatoire, c'est-à-dire après l'essentiel, qui demeure une parfaite maîtrise de la langue du pays d'accueil [33]».

5 Prévention

Le *Décret portant le code de la prévention, de l'Aide à la jeunesse et de la protection de la Jeunesse du 18 janvier 2018* définit la prévention comme « un ensemble d'actions, de type individuel et de type collectif, au bénéfice des jeunes vulnérables, de leur famille et de leurs familiers, qui favorise l'émancipation, l'autonomisation, la socialisation, la reconnaissance, la valorisation, la responsabilisation, la participation et l'acquisition ou la reprise de confiance en soi des jeunes, de leur famille et de leurs familiers en vue de réduire les risques de difficultés et les violences, visibles ou non, exercées à l'égard du jeune ou par le jeune ».

De plus, « les actions de prévention s'inscrivent dans un territoire où elles sont articulées aux autres actions sociales existantes et résultent principalement du plan d'action triennal, élaboré sur la base d'un diagnostic social de la zone déterminée. La prévention se compose d'une prévention éducative et d'une prévention sociale ».

Nos actions d'aide individuelle et communautaire s'inscrivent donc dans ces actions de prévention éducative et sociale.

5.1 Prévention éducative

Selon l'article 4 de ce décret, la prévention éducative peut prendre différentes formes, notamment :

- L'accompagnement éducatif du jeune, de sa famille et de ses familiers ;
- L'accompagnement éducatif d'un groupe de jeunes ;
- Le soutien de projets menés par, avec et pour des jeunes ;
- La réalisation d'actions collectives ciblées sur des problématiques spécifiques aux jeunes.

Selon *l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'actions en milieu ouvert du 05 décembre 2018*, l'action de prévention éducative comprend principalement :

- Un travail d'écoute et de valorisation ;
- Une orientation ;
- Un accompagnement individuel ;
- Une mise en œuvre d'outils de médiation entre le jeune, sa famille et ses familiers ainsi qu'un soutien à celle-ci dans l'exercice de ses responsabilités parentales ;

[33] Manço, Crutzen, *Langues d'origine et langues d'enseignement*, 2003.

- Des actions collectives en vue d'initier et de renforcer des liens de confiance entre les bénéficiaires et le service ainsi que de faciliter l'émergence de la parole des jeunes.

L'action de prévention éducative peut être sollicitée par le jeune, sa famille et ses familiers ; être proposée par le service au jeune, sa famille et ses familiers ou résulter d'une orientation.

5.1.1 Le travail psychosocial (aide individuelle)

L'aide individuelle est proposée au numéro 48 rue Saint-François sous la forme de permanences libres d'accès ou sous forme de rendez-vous.
Deux travailleurs sont affectés au travail psychosocial (1,75 équivalent temps plein).
Le travail réalisé à la permanence psychosociale est :

- L'accueil du jeune, de sa famille et ou de ses familiers dans le cadre duquel une écoute est proposée afin de définir l'objet de la demande le plus clairement possible,
- Fournir des informations sur différents domaines concernant l'enfant ou le jeune comme le droit scolaire, l'Aide à la Jeunesse, la protection de la jeunesse, la recherche d'une école, d'un soutien scolaire, une recherche d'activité parascolaire, une recherche de crèche, d'activités sportives, …
- Proposer un accompagnement dans certaines démarches ou problématiques comme le harcèlement, une inscription dans une école, un rendez-vous chez certains spécialistes (logopèdes, psychologue, centre de santé mentale), …
- Une écoute et un accompagnement des jeunes et des familles en ce qui concerne les problématiques éducatives.
- Un premier accueil et une réorientation éventuelle pour des demandes qui ne relèvent pas de nos compétences (après une présentation du service).

Une secrétaire assure le travail administratif et le premier accueil.

Recensement de l'activité de la permanence psychosociale en 2019

L'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'actions en milieu ouvert du 05 décembre 2018 indique dans l'article 14 que « *le service tient un registre des demandes. Si un accompagnement individuel du jeune est entrepris, un dossier relatif aux modalités et objectifs de cet accompagnement est ouvert* ».

Pour notre registre, chacune des nouvelles demandes comporte les éléments suivants :

- *La date de la demande*
- *Le canal d'accès (téléphone, permanence, …)*
- *Le demandeur*
- *La nature de la demande*
- *Le traitement de la demande*
- *La mention d'ouverture ou non d'un dossier*

➢ *Les premières demandes :*

Consignées dans le registre, elles sont enregistrées de la façon suivante : coordonnées des personnes que nous rencontrons, nature de la(les) demande(s), le type d'aide et/ou de démarches effectuées avec et pour eux ainsi que les dates où nous les avons rencontrées.

Nous avons reçu et traité 258 demandes en dehors de nos dossiers. Certaines de ces demandes sont multiples et touchent différentes

catégories reprises ci-dessous et représentent un total de 314 demandes.

Les premières demandes sont réparties comme suit :

Catégorie	Nombre de demandes
Scolarité	182
Aide administrative	21
Recherche activités	24
Recherche cours de français	8
Recherche législative	22
Job étudiant/CV/LM	20
Orientation et accompagnement	8
Soutien parentalité	21
Brevet animateur/formation	1
Recherche crèche	1
Recherche et accompagnement logopède	5
Recherche emploi	1
Total	**314**

Les travailleurs sociaux reçoivent les demandes selon divers canaux : soit par téléphone, soit par une rencontre dans nos bureaux, soit à la suite d'une réorientation d'un autre service.

Le traitement de la demande diffère selon la nature de celle-ci. Certaines d'entre elles ne demandent que peu d'interventions. D'autres nécessitent une prise en charge plus longue selon les démarches à entreprendre.

Lorsqu'un suivi s'étale dans la durée ou lorsque qu'il doit répondre à plusieurs types de demandes, un dossier au nom du jeune ou de la famille est alors ouvert.

➢ *Les dossiers de la permanence :*

En fin d'année 2019, nous comptions un suivi de 55 dossiers « famille ». Ce nombre de dossiers représente 127 enfants et jeunes suivis.

Certains dossiers sont traités pour différents types de demandes.

Les demandes issues des dossiers se répartissent comme suit :

Catégorie	Nombre de demandes
Aide administrative	43
Scolarité	40
Soutien à l'éducation	18
Logement	11
Recherche d'activités	9
Droit des étrangers	5
Relais juridique	3
Job étudiant/formation	8
Relais santé mentale	2
Recherche de Crèche	1
Total	**140**

En analysant les catégories des demandes, nous pouvons dégager 3 problématiques majeures et récurrentes d'année en année, il s'agit de demandes liées à :

- la scolarité : recherche d'écoles, recherche de soutien scolaire, recours, choix d'option, allocations d'étude, …

- l'aide administrative : démarches auprès du CPAS, du SPF santé, de la caisse d'allocations familiales, …

- le soutien à l'éducation : difficultés des parents dans l'éducation des enfants, manque ou absence de cadre, déstructuration familiale, violence intrafamiliale, …

Nous avons déjà relevé les causes de ces difficultés au chapitre précédent.

L'enjeu pour les travailleurs sociaux est de répondre à ces difficultés le plus professionnellement possible tout en laissant au demandeur une place active, de sujet dans la démarche. Cela n'est pas sans mal car le travail psychosocial en lui-même rencontre de nombreuses difficultés :

- Phénomène observé : Les personnes sont de plus en plus dans l'immédiateté, le tout de suite et maintenant soit constamment dans l'urgence en nous interpellant par exemple pour un recours à faire dans l'heure car l'échéance arrive à terme. Certains voudraient que l'on résolve tous leurs problèmes directement et sans être acteur de cette résolution ou en étant peu impliqué.
Il en résulte que les personnes venant nous consulter sont parfois insistantes, voire agressives car elles considèrent que nous sommes là pour les aider et que nous devons le faire quand elles l'ont décidé. D'ailleurs nous remarquons de plus en plus que beaucoup viennent en dernière minute ou en retard par rapport au délai où ils devaient effectuer leurs démarches. Il en résulte que, parfois, les situations ont empiré et sont plus difficilement gérables que si nous avions pu les accompagner plus tôt.

- Phénomène observé : Le rapport à la réalité des jeunes est interpellant : de plus en plus, nous remarquons des jeunes qui semblent vivre en dehors de la réalité et cela est une conséquence de notre société actuelle : société de consommation, société du paraitre et des « likes » sur les réseaux, un monde sans contraintes ni limites.

D'une part, la majorité des jeunes ne se représentent pas la valeur de l'argent. Certains demandent à leurs parents de l'argent tous les jours ou des sommes énormes pour acheter des choses alors qu'il n'y a qu'un salaire ou qu'une allocation de remplacement, qu'il y a des factures et parfois des crédits. Les jeunes pensent vraiment que le portefeuille de leurs parents est illimité, que l'argent continuera toujours à sortir du distributeur. Les parents alimentent cela, en donnant encore et encore et même parfois en s'endettant, en ne payant pas des factures pour pouvoir « satisfaire » leurs enfants.

Cela a une incidence dans la complexité des suivis où les parents ont besoin d'aide, de soutien et d'écoute par rapport à leurs difficultés avec leurs enfants. En effet, nous les écoutons et les conseillons mais nous sommes toutefois limités dans notre travail car nous n'avons que peu de poids sur ce qu'il se passe à la maison. Pour beaucoup, les limites à mettre ne sont pas évidentes et simples à porter.

Ensuite, beaucoup n'ont pas conscience des responsabilités : comme ils en ont très peu à la maison voire pas du tout, ils ne sont pas « armés » pour affronter le futur : le monde du travail, assumer ses actes, gérer son foyer, etc.

Nous faisons le parallèle avec le phénomène des parents hyper protecteurs : il n'est pas rare de voir les parents couvrir leurs enfants quant à leurs absences scolaires : ce n'est même pas que les enfants brossent et font semblant d'aller à l'école, c'est beaucoup plus alarmant : Certains jeunes restent à la maison parce qu'ils n'ont pas envie d'aller à l'école, sont trop fatigués parce qu'ils se couchent tard et les parents ne sont pas capables d'imposer à leurs enfants d'aller à l'école et de ce fait appellent ou vont chez le médecin demander un certificat.

Un autre exemple est le cas de parents venant demander de rédiger un CV pour leurs enfants. Nous ne faisons ces démarches qu'avec le

jeune afin de l'impliquer dans le processus. Parfois ce sont les parents qui veulent faire le CV, qui vont postuler, trouver un job étudiant à leurs enfants alors qu'au final le jeune n'ira pas car il ne veut pas travailler. Pour beaucoup, ce sont les parents qui font leurs démarches et les parents défaitistes se disent d'avance que cela ne sert à rien car les jeunes ne bougeront pas donc ils font tout à leur place.

La difficulté est de faire entendre à ces parents que le jeune doit se mouvoir, s'animer et être sujet de ce qui lui arrive. C'est aussi faire face à la frustration et se confronter à l'autre, à l'altérité, ce qui, rappelons-nous est bénéfique dans les relations sociales et le développement personnel.

- Phénomène observé : Les abus faits aux personnes précarisées : ces dernières les subissant généralement en silence. Il est préférable pour eux d'avoir quelque chose même si leurs droits ne sont pas respectés plutôt que de ne rien avoir du tout.
Nous suivons des personnes ayant des problèmes de logement mais qui ne veulent pas se plaindre ou faire des démarches pour faire valoir leurs droits par peur de déplaire au propriétaire. Ceci est expliqué par la peur de mettre en péril les relations et/ou de devoir quitter le logement en sachant qu'il est très difficile de trouver un logement adéquat, salubre avec assez de place pour tout le monde et à un prix raisonnable. Bénéficier d'un logement social ou autre (communal, fonds du logement, AIS) demande du temps.
Nous constatons des abus aussi de la part de certains employeurs : ils ne paient pas ce qui est sur la fiche de paie, ne paient pas les primes, exploitent les travailleurs. Dans ce cas-ci, à nouveau, les personnes se laissent exploiter car c'est toujours mieux d'avoir un travail, un salaire plutôt que de se retourner contre son patron et prendre le risque de ne plus avoir de travail avec toutes les conséquences que cela engendre (plus grande précarité, risque pour son droit de séjour, …)

Face à ces situations, nous sommes indignés et souvent impuissants car même si nous pouvons mettre en avant le droit de ces personnes, ou relayer cela aux autorités communales, elles ne sont pas toujours prêtes, ce que nous entendons, à encourir ces risques.

- Phénomène observé : Il existe une fracture numérique chez nombre de parents. Beaucoup ne maitrisent pas l'outil informatique, les courriels, les paiements en ligne, les comptes « cerbère », …

Cette fracture numérique peut renforcer un sentiment d'assistanat et intrusif car en répondant à ces demandes, nous avons accès à leurs courriels, leurs informations privées, … Une autre difficulté est la perte récurrente des identifiants et des mots de passe malgré nos mises en garde sur l'importance de ces informations. Nous sommes amenés dans certains cas à répéter plusieurs fois ces procédures. Certains parents nous demandent même de l'aide pour réaliser des paiements bancaires en ligne avec leurs données bancaires, ce que nous refusons pour des raisons évidentes de déontologie.

- Phénomène observé : Nous remarquons chez certains parents un manque de prise de conscience face aux difficultés rencontrées par et avec leurs enfants. Ceux-ci ne viennent généralement nous consulter que lorsque le problème s'aggrave.

Pour beaucoup, tant que ce ne sont que des avertissements ou des lettres de l'école (sans convocation), il n'y a pas de gravité perçue et il s'en suit un certain laisser-aller. Ce n'est que lorsque le parent est convoqué voire auditionné qu'il vient solliciter notre aide pour

introduire un recours ou pour chercher une nouvelle école par exemple.

Les suivis deviennent de plus en plus difficiles car la manière dont nos usagés nous amènent leurs situations sur le tard ne nous permet pas d'agir préventivement. Nous devenons alors une sorte d'agent qui va régler le problème qui est survenu sans pour autant travailler sur les causes ou les racines qui ont fait émerger la problématique.

-Phénomène observé : Des parents viennent parfois à la permanence avec des demandes qui n'ont pas de lien direct avec l'aide à la jeunesse. En effet, il n'existe pas un listing précis des tâches à accomplir dans le cadre de l'aide à la jeunesse et de la prévention. Certains parents ne perçoivent pas la distinction entre notre service et un service social général.

Un lien de confiance est établi entre notre public et nous et certains ne souhaitent pas toujours être orientés ailleurs.

Il est parfois compliqué de garder le lien en cas de refus de notre service car nous avons la crainte que le rapport avec les usagers en soit marqué. Faut-il dès lors privilégier le lien de confiance prérequis à toute action sociale ou mettre l'accent sur la limite de nos missions ?

Nous le voyons le travail psychosocial est loin d'être aisé. Une des missions principales des travailleurs sociaux est de créer du lien, de réaliser un travail de proximité et de favoriser une certaine autonomie du public.

- Phénomène observé : Nous remarquons également une perte de reconnaissance de l'autorité d'une autre figure importante de l'aide à la jeunesse, les mandants et les services mandatés.

Nous constatons que dans certains cas, qui ont tendance à augmenter, ni la conseillère, ni le juge n'arrive à avoir un impact sur la situation qui leur est confiée. En effet, nous avons observé des familles encadrées par des mandants (parquet ou SAJ) dans lesquelles malgré ce suivi, ce cadre mis en place voire les conditions dictées par le tribunal, la situation n'a fait qu'empirer au cours des années. Même l'intervention de services mandatés tels les PPP ou les SAIE n'arrivent pas à redresser la situation malgré parfois plusieurs années de suivis. Nous avons suivi certaines de ces situations, de ces familles où les jeunes finissent par dicter leur loi à la maison, ne respectant nullement les conditions du mandant et du mandat. Ces « autorités » se retrouvent souvent désarmées car n'ayant que finalement peu d'impact. Dans le cas de l'aide consentie, le jeune, dès 12 ans, doit marquer son accord pour le suivi et l'encadrement proposé.

Dans le cas de l'aide contrainte, l'accord n'est pas demandé au jeune et à sa famille. Toutefois, leur consentement tacite est nécessaire, une sorte de bonne volonté à faire ce qui est imposé, sans quoi, au final le juge ou le service mandaté ne pourra rien faire réellement à défaut d'autres alternatives.

5.1.2 L'école des devoirs

Dès la rentrée scolaire 2019-2020, nous avons instauré des entretiens plus poussés avec les parents mais également avec les jeunes du secondaire. Notre objectif est de responsabiliser l'élève, qu'il devienne acteur de sa scolarité. Ces entretiens sont assez poussés et durent près d'une heure car le but est de poser une analyse réelle des forces. Peu importe la situation, même en cas de désinscription, la porte n'est jamais fermée aux jeunes et aux familles. Nous gardons toujours contact avec ceux-ci et en cas de nécessité et si la motivation s'en fait sentir, une réintégration au soutien scolaire reste possible.

Notre école des devoirs est organisée comme suit :

- <u>Le soutien scolaire</u>

Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h en dehors des vacances scolaires, nous accueillons près de 50 enfants du quartier ou des environs afin de leur fournir une aide méthodologique aux devoirs, une aide à la compréhension aux leçons et une révision des cours. Les élèves sont répartis en trois groupes, 2 de 45 minutes pour les primaires et un d'une heure pour les secondaires.
Le taux de présence moyen global pour l'année écoulée est de 44,5%.

Une de nos bénévoles aidant les enfants à comprendre leurs devoirs

- <u>Les remédiations</u>

Tous les mercredis après-midi de 14h à 18h en dehors des vacances scolaires, nous accueillons, de manière individuelle ou en petits groupes, quelques élèves éprouvant des difficultés plus spécifiques afin de leur apporter une aide en sciences, mathématiques, français ou toutes autres matières problématiques.

Notre objectif n'est pas que l'élève finisse ses devoirs durant le temps imparti mais bien qu'il en comprenne la matière et acquière la méthodologie pour le réaliser seul par la suite. Notre soutien scolaire est complémentaire à celui apporté par l'école et ne vise pas à le remplacer.

Celui-ci est assuré par un travailleur d'Inser'action, coordinateur de l'école des devoirs. Il est secondé dans sa tâche par plusieurs volontaires compétents dans différents domaines : sciences, mathématiques, langues, … Il s'agit d'étudiants, de professeurs fraichement diplômés, de retraités nous aidant depuis de nombreuses années.

Afin d'être le plus efficace dans le suivi scolaire des jeunes, nous créons des liens avec l'école et les professeurs. Cela nous permet d'avoir une image plus précise de la situation scolaire des élèves. La lecture du journal de classe du jeune nous permet également de connaitre son évolution durant l'année, les devoirs à réaliser, les remarques éventuelles énoncées, …

Nous demandons également aux parents de nous fournir une copie de chaque bulletin afin de connaitre l'évolution de la situation scolaire de leurs enfants et d'éventuellement redéfinir nos interventions.

Nous axons notre travail un pas plus loin que la simple réalisation des devoirs. Nous proposons durant ce temps de soutien scolaire, des activités ludiques à vocation pédagogique lorsque le jeune a terminé ses leçons. Nous avons une série de jeux de société favorisant l'apprentissage du calcul, des langues et d'autres matières. Nous avons installé dans notre local un espace bibliothèque et proposons des livres scientifiques, ludiques, des bandes dessinées, des romans que les jeunes peuvent consulter et emprunter. Notre souhait est de favoriser et de promouvoir l'accès à la lecture, ce qui est loin d'aller de soi. De moins en moins de jeunes sont attirés par le support écrit et préfèrent l'utilisation de tablettes, smartphones ou jeux vidéo, …

Un autre élément primordial assurant un suivi scolaire plus efficace est la participation et l'implication des parents. Nous insistons sur leur engagement dès le moment de l'inscription. Comme nous l'avons évoqué, nous ne nous substituons pas à l'école et n'assurons nullement la réussite scolaire des élèves. La réussite nécessite bien entendu le travail du jeune, une aide efficace et supplétive en cas de difficultés mais surtout un suivi des parents.

Tout au long de l'année, les élèves participant à nos remédiations ont l'occasion de participer à des ateliers « extra ». Ces activités ont toutes une base culturelle tout en y associant un côté ludique. Ces activités ont comme objectif de permettre l'apprentissage par un biais moins classique. Durant l'année 2019, les ateliers « extra » ont été réalisés avec les jeunes afin d'élargir le champ culturel et ludique.

- <u>« Active ta Biblio »</u>

Dans le cadre de la promotion de la lecture et du rapport au livre, nous avons développé un partenariat au long terme avec la bibliothèque de la commune. Nous ciblons pour cette activité les enfants du primaire ayant le plus de difficultés avec la langue française. Nous avons remarqué que les enfants s'écartent de plus en plus de la lecture et que les bibliothèques sont mystifiées.

Afin de changer le rapport à celle-ci et de développer, voir entretenir, le lien avec la lecture et le livre objet, nous avons réalisé une sensibilisation dans les locaux de la bibliothèque, fourni une carte de bibliothèque à chaque enfant qui n'en possédait pas et suivi des lectures choisies pour l'occasion qui furent lues par les animatrices responsables de la bibliothèque. Cette activité est proposée en moyenne une fois par mois.

Atelier « Active ta Biblio » à la bibliothèque de Saint-Josse

- <u>Atelier « alimentation sauvage »</u>

Le but de cette activité est de travailler le lien que les enfants ont avec le milieu naturel et d'apprendre aux enfants d'où vient la nourriture, comment on la fait pousser de nos jours…mais aussi ce qui ne se mange presque plus (panais, orties, topinambours, etc.), les aliments présents dans la forêt naturellement comme la grande consoude, l'ortie, les fruits des bois, les champignons, etc.

Un rappel de la chaîne alimentaire, de l'écosystème, des pollinisateurs, des décomposeurs a également été réalisé.

- <u>« Fureur de lire » et le concours de la « Petite Fureur »</u>

Dans le cadre du développement de la lecture et des activités « Fureur de lire » organisées par le service jeunesse de la fédération Wallonie-Bruxelles, nous avons organisé des ateliers EXTRA sur la découverte de nouveaux livres et auteurs.

La première partie a été consacrée à la lecture de diverses œuvres. Les textes travaillés ici allaient de la chanson au poème en passant par la nouvelle fantastique et le texte à chute.

La deuxième partie de l'activité a été consacrée à l'écriture. Les enfants ont été amenés à prendre la plume afin de s'exprimer par écrit…L'enfant avait donc pour consigne de réaliser un écrit qui reprend son parcours de vie en continuant un récit d'ouvrage sélectionné par le service de promotion de la lecture jeunesse. Le

but était de permettre à l'enfant de visualiser sa place dans le temps et de se fixer des objectifs.

Pour cet atelier, nous avons proposé aux enfants d'utiliser les jeux de cartes constitués des sensations, émotions et besoins.

Grâce à ces supports, ils ont été amenés en petits groupes à écrire la suite de l'histoire choisie pour le concours et lue en début d'activité. Cela leur a permis de développer leur imagination.

Le but n'était pas d'avoir un écrit définitif mais de faire réfléchir les enfants sur leur parcours de vie, leur ressenti ainsi que de travailler ensemble sur un projet commun (concours de La petite fureur) et bien-sûr de surtout travailler leur rapport à la littérature, au livre et à l'écriture.

Ces écrits nous ont servi lors d'autres ateliers à écrire le texte définitif qui a été soumis pour le concours en février 2020.

- Les Olympiades solidaires

Les jeunes ont participé durant un mois aux olympiades solidaires. Le but de celles-ci est de pousser les jeunes à étudier et travailler. Chaque heure d'étude était valorisée par un coupon d'un euro. Ces coupons rassemblés au bout d'un mois étaient destinés à subventionner de manière caritative une école démunie en Amérique du sud. Les jeunes ont cumulé environ 640 h d'études durant ce mois.

- Le conseil des enfants

Un conseil des enfants a été organisé à la fin du mois de juin. Ce conseil visait la participation et la réflexion des jeunes sur l'organisation et la construction des activités futures. Pour cette rencontre, nous avons expliqué la marche à suivre lors de réunions, à savoir les différents rôles et leur importance. Nous avons placé le cadre, à savoir, qu'il y a des limitations à ce qui peut être demandé, mais pas à ce qui peut être discuté pour peu que les règles de base soient respectées (Pas d'attaques directes, pas de prénoms ou de cible, une parole respectueuse, on respecte le thème abordé et l'ordre du jour, etc.).

Les thèmes et activités du calendrier 2019-2020 proposés par les enfants sont les suivants :

Une initiation à la musique, visite du Musée de l'histoire naturelle, ateliers de cuisine, artistiques, … , animations à la Bibliothèque, réaliser un atelier sur la robotique, …

- Visite du planétarium

Le but de cet atelier était d'intéresser les enfants à la science par la découverte de l'histoire de l'astronomie, d'apprendre à observer les étoiles, de mieux connaître notre système solaire et son fonctionnement, …

- Le gouter littéraire

Nous avons également organisé un gouter littéraire en présence des jeunes et de leurs parents. Le but de cette rencontre est de promouvoir les échanges et la lecture. Nous avons proposé au public une lecture en différentes langues (français, turc et arabe) de textes d'auteurs issus de cultures différentes.

Rencontres entre les parents, nos travailleurs et nos bénévoles lors du gouter littéraire.

- Les préparations au CEB, CE1D

Dès le mois de mars, nous avons proposé aux jeunes éprouvant le plus de difficultés des ateliers de remédiation et de préparation au CEB et CE1D. Il s'agit de séances où l'accompagnateur révise avec les enfants la matière de l'année, ce qui pose problème, réalise des exercices sur base des formulaires des années précédentes. Le but est de fournir les plus d'atouts possibles aux élèves et de favoriser au mieux leur réussite.

Difficultés rencontrées :

Chaque année, nous constatons une baisse de régularité des jeunes en cours d'année à notre soutien scolaire et plus particulièrement chez les élèves du secondaire. Il n'est pas rare d'avoir des taux de présence de moins de 40 pourcents certains mois, généralement après la première session d'examens.

Ce manque d'assiduité, nous empêche d'assurer un suivi des plus efficaces. Pour la majorité des élèves fréquentant notre école des devoirs ce suivi est nécessaire vu leurs difficultés. Néanmoins, beaucoup manquent de motivation, ne viennent pas ou peu, lorsqu'ils sont présents, ils ne travaillent pas réellement et préfèrent discuter avec leurs voisins de table. Nous constatons que nombre de parents sont démunis face à leurs enfants et n'arrivent pas à les « pousser » à travailler. Nous insistons dès l'inscription, tant auprès des parents qu'auprès des jeunes (adolescents) de la nécessité d'une régularité sans laquelle, nous ne pourrons pallier les difficultés

des jeunes. Malgré cela, force est de constater que cela n'a pas toujours l'impact espéré.

En effet, même si beaucoup de parents se montrent partenaires, certains ne semblent pas investis et ne répondent pas à nos sollicitations, appels, courriers ou rendez-vous. Dans ces situations, nos interventions sont vouées à l'échec car il faudrait compter sur l'autodétermination du jeune de travailler pour réussir et de venir au soutien scolaire au lieu de se reposer, voir ses amis ou jouer aux jeux vidéo par exemple… ce qui est loin d'être gagné.

Une autre difficulté que nous supposons liée à cela est le manque de maitrise du français de la part de certains parents. Cette lacune les empêche d'être au courant de la situation scolaire, parfois critique, de leurs enfants. Comme déjà évoqué, ce manque de connaissance et de pratique de la langue a un impact dans les apprentissages des enfants. Nous constatons également chez certains de grosses lacunes scolaires qui nécessitent de revoir les bases enseignées parfois plusieurs années auparavant. Nous avons des élèves en fin de parcours primaire qui ne savent pas reconnaitre le COD d'une phrase ni parfois même le verbe…

Un autre constat que nous pouvons tirer est l'incapacité à traiter, organiser et utiliser les informations reçues ou apprises. Les jeunes, n'ayant plus le réflexe de chercher une information dans les livres, encyclopédies ou référentiels, ont des difficultés à utiliser un index ou une table de la matière voire même un dictionnaire.

Nous leur expliquons parfois longuement la matière, leur montrons ce qu'on attend d'eux dans les exercices, leur mettons les réponses devant eux et ils n'arrivent toujours pas à utiliser les données efficacement. Une recherche passive d'informations sur internet n'imprime pas les informations de la même manière dans les esprits, il n'y a plus de traitement ou de réflexion sur l'information donnée qui est stockée telle quelle sans pouvoir être réellement utilisée dans le processus d'apprentissage.

Il y a de moins en moins de valorisation de l 'effort ou du travail effectué. Il existe une certaine culture de l'échec véhiculée par les médias, les téléréalités où la majorité des participants se montrent incultes, les réseaux sociaux, le rap, YouTube, … Il n'est pas rare d'entendre les jeunes se moquer de ceux qui réussissent ou travaillent assidûment, situation qui n'est pas nouvelle mais semble encore prendre de l'ampleur dans notre zone d'action.

Une autre difficulté que nous rencontrons est de trouver de manière régulière des volontaires pouvant aider les jeunes dans des matières ciblées telles les mathématiques, les sciences et les langues. Ici, il n'est pas rare d'être confronté à un manque de régularité de certains de ces volontaires, ce qui met à mal notre suivi scolaire des enfants.

Perspectives 2020

Nous souhaitons continuer à développer notre coin lecture en y aménageant des petits fauteuils, des tapis, en y renouvelant les livres et les jeux. Nous désirons donc créer un espace récréatif au sein de l'espace réservé aux devoirs sans que cela n'interfère dans les leçons des autres élèves. Notre volonté est que le temps imparti aux leçons et devoirs soit comblé par des moments pédagogiques.

Un autre souhait est de continuer également de nous associer à des volontaires de qualité et de développer notre réseau afin de pallier aux absences de dernières minutes. Il nous semble également important de bénéficier de la présence quotidienne de volontaires spécialisés dans les matières les plus délicates. Nous désirons

également développer la participation et l'engagement des parents. En effet, cela est primordial pour la réussite scolaire des enfants. Pour ce faire, nous songeons à multiplier les rencontres avec ceux-ci, sorte de réunion des parents afin que chacun puisse s'exprimer et partager ses difficultés éventuelles.

Nous continuons à développer notre partenariat avec la bibliothèque de Saint-Josse. Le but est ici de favoriser l'accès à la culture et à la lecture. Nous envisageons également d'y emmener des parents pour leur faire découvrir ce lieu que certains ne connaissent pas.

Nous souhaitons également développer des animations en partenariat avec les écoles à destination des élèves. Ces animations auront pour but de sensibiliser les élèves sur des thématiques telles que l'empathie ou le harcèlement. Notre volonté est de prévenir l'apparition de ces problématiques au sein de l'école.

Bilan de l'année :

Nous avons débuté l'année 2019 avec 53 jeunes inscrits à notre soutien scolaire et terminé l'année avec 55 jeunes. Nous en avons désinscrit certains et inscrits d'autres. Certains sont partis car ils n'avaient pas besoin de soutien scolaire, d'autres par manque de motivation. Ce deuxième cas de figure nous attriste mais nous travaillons pour et avec le jeune et ses parents et non pas à leur place. Malgré ces départs, nous ne fermons jamais définitivement la porte et laissons au besoin, si le jeune fait montre de volonté, la possibilité de bénéficier à nouveau de notre aide.

Pour l'année 2018-2019, 65% de nos élèves en secondaire ont réussi leur année, 87,5 % des élèves du primaire ont réussi leur CEB. Notre défi d'une réussite majeure, même si non encore atteint, est en bonne voie.

« L'enseignement devrait être ainsi : celui qui le reçoit le recueille comme un don inestimable mais jamais comme une contrainte pénible » Albert Einstein.

5.1.3 Les activités éducatives

Afin de répondre aux problématiques du vivre ensemble et de l'enfant roi, nous organisons chaque mercredi et chaque samedi hors vacances scolaires de 13h30 à 18h, des activités culturelles, sportives, ludiques, créatives, … pour une soixantaine de jeunes.
Les jeunes sont répartis dans des groupes selon leur âge à savoir les juniors (4-6 ans), les castors mercredi et les castors samedi (7-11 ans) et les grands (de 12 à 16 ans).

Ces activités ont plusieurs objectifs.

Pour rappel, nous sommes implantés dans un quartier socio-économiquement précaire où de nombreuses communautés vivent sans pour autant se mélanger. Nous constatons l'existence d'un repli ou d'un isolement communautaire, nous ne savons pas réellement comment le définir. Nous constatons également une certaine réticence ou crainte pour certains de sortir du quartier et d'aller vers l'extérieur.
Nos activités visent la réduction de ce repli en s'axant principalement sur la valorisation de soi, la reconnaissance de l'autre et l'ouverture vers l'extérieur. De plus, nos actions ont comme visée l'accès à la culture et aux loisirs à moindre coût ce qui permet, nous l'espérons, de réduire la fracture sociale.

Rappelons que *la pauvreté s'entend en termes de privation relative, en référence à la société dans laquelle on vit : au plan de la vie de tous*

les jours, chacun doit pouvoir s'habiller décemment, porter des lunettes ou un dentier en cas de besoin, disposer d'un minimum de chauffage et d'éclairage, prendre les transports en commun (droit à la mobilité) ... C'est pourquoi l'on parle de minimum socio-vital. La société contemporaine offre à la population des services socio-collectifs dans les domaines de la garde des enfants d'âge préscolaire, de l'enseignement et de la formation, du logement, de la santé, de l'aide sociale, de la culture et des loisirs, de l'assistance judiciaire. Il est généralement admis que l'absence de participation ou la participation réduite à la consommation des biens et services collectifs représente un des meilleurs indicateurs de la pauvreté[34].

Les obstacles récurrents que les personnes en situation de pauvreté rencontrent dans l'exercice du droit à la culture sont connus : accessibilité financière, géographique et liée à l'organisation des activités ; sentiment de honte inhérent aux conditions de vie dégradantes dans lesquelles vivent les personnes en situation de pauvreté, qui rend difficile la participation à l'offre et à l'expression culturelles, ...[35]

En proposant des activités variées alliant cultures, loisirs et découvertes et restant accessibles, nous permettons à plusieurs dizaines de jeunes de s'extraire de leur condition. Prenons en exemple une semaine d'activités réalisées en période de vacances scolaires. Pour 10 euros par semaine, le jeune inscrit a accès à une ou deux visites de villes comme Namur, Dinant, Liège ou encore Ostende, des jeux d'orientation dans les bois et espaces verts hors de Bruxelles, une sortie à la piscine ou à la patinoire selon la saison et d'autres jeux ludiques et pédagogiques.

Chacune de nos activités vise également la transmission aux jeunes de valeurs citoyennes telles le respect, la solidarité, l'empathie, l'entraide, … Prenons quelques exemples :

Nous organisons régulièrement des jeux en plein air. Même si les formes de ces jeux changent, les finalités sont les mêmes. Ce sont généralement des jeux de coopération où le travail d'équipe prime. Chacun participe, chacun a une place et est valorisé par son appartenance au groupe.

Par ailleurs, nous organisons également des activités plus culturelles comme la visite de musées, assister à des spectacles ou à des films à vocation pédagogique avec un débat à la clé.

Nous proposons aussi des activités de sensibilisation autour de thématiques particulières comme l'écologie, le harcèlement, l'égalité de genre, …

La majorité de nos activités se déroulent en dehors de la commune afin de permettre aux jeunes de découvrir d'autres horizons et de sortir de ce cloisonnement entre les murs du quartier.

L'ensemble de ces actions visent la prévention d'une désaffiliation de notre public et d'un repli sur soi.

Comme mentionné, nous mettons tout en place afin d'ouvrir les jeunes et par extension leurs parents au monde qui les entoure, de s'ouvrir à l'autre par la découverte de sa culture et de s'ouvrir à l'extérieur en sortant au maximum de Saint-Josse pour la réalisation de nos activités.

[34] Culture et lutte contre la pauvreté, *Le journal de Culture et démocratie*, n°42, juin 2016

[35] http://www.luttepauvrete.be/publications/rapport8/2_culture.pdf, p.46

Nous restons attentifs à l'inclusion des jeunes dans la société, à favoriser l'ouverture vers l'extérieur et ainsi lutter contre le cloisonnement social. Pour ces raisons, nous organisons des activités se déroulant dans d'autres villes afin d'offrir aux jeunes de nouveaux horizons, de se mélanger à d'autres cultures, d'autres origines sociales, … Nous organisons également des activités privilégiant aussi les échanges et les rencontres interculturelles et intergénérationnelles.

Il nous semble important d'offrir des opportunités d'échanges, de découvertes et de rencontres aux jeunes qui fréquentent notre institution, …. D'élargir leur horizon.

Nous assurons également un cadre durant nos activités. Les enfants sont confrontés à une série de règles de politesse, de bienséance et de respect.

Durant les vacances scolaires nous organisons le même type d'activités. Ces périodes nous permettent d'accueillir d'autres jeunes extérieurs à l'institution ce qui favorise une certaine mixité et apporte une nouvelle dynamique généralement positive.

Enfin, nous organisons de manière ponctuelle des activités permettant la découverte de métiers lors de projets particuliers par exemple. Le but est ici d'élargir le champ du possible pour des jeunes parfois en panne d'inspiration ou de vocation professionnelle. De même, nous les accompagnons au salon d'informations sur les études et professions organisé par le SIEP afin de collecter les informations sur les études et orientations.

Activités réalisées en 2019

2019 fut une année riche où nous avons organisé près de 150 heures d'activités par groupe, ce qui représente 34 jours d'activités, soit plus de 600 heures sur le terrain avec les enfants âgés de 4 à 16 ans. A cela, rajoutons 9 semaines d'activités proposées durant les vacances scolaires, soit 42 jours où nous avons accueillis 60 enfants en moyenne par jour.

Voici quelques activités par groupe, réalisées en 2019, que nous souhaitions mettre en avant :

Pour les Juniors :

- Visite du Train World, lors de la Lego expérience

Mélange de ludique et de culturel, cette activité a permis aux enfants de découvrir l'histoire liée aux chemins de fer. De plus, l'activité comportait des jeux et des énigmes les obligeant à coopérer pour trouver les réponses.

Une partie du groupe des juniors au musée du train

- Spectacle R-O-B-O-T, space opéra de poche, au BRASS

Ce genre d'activité permet de favoriser l'émergence de l'imagination et la créativité des jeunes enfants. De même, un thème de société est généralement abordé. Il est ensuite repris par les éducateurs et est débattu avec les enfants en utilisant un vocabulaire adapté à leur âge.

- Atelier « Raconte-Moi » au musée des sciences naturelles

Comme mentionné précédemment, assister à des spectacles en tout genre, ici avec des marionnettes permet l'émergence de la créativité chez les petits.

- « Le petit éléphant curieux »

« Le petit éléphant curieux », tiré du livre « Histoires comme ça » de Kipling permet de traiter la thématique de l'évolution naturelle et de la différence.

- Participation au Carnaval de Saint-Josse

Durant les vacances de février, tous les enfants ont pu participer au carnaval organisé par une association voisine. Cette activité favorise l'échange, la rencontre, la découverte de cultures, …

Préparation et grimage pour le défilé du carnaval

Pour les castors :

- Création d'une bande dessinée

Les castors ont pu réaliser durant plusieurs séances une bande dessinée reprenant la thématique de superhéros défendant l'environnement. Les éducateurs ont été assistés de Régis Bour, animateur spécialisé, pour la réalisation de cette œuvre.

Les enfants ont pu apprendre les bases de la création d'une bande dessinée, définir une histoire, respecter le storyboard, dessiner chaque case, … Le produit fini a été publié courant 2020 et est consultable sur notre page Facebook « Inseraction AMO ».

3 de nos castors créant leur histoire.

Une planche extraite de la bande dessinée réalisée.

- <u>Animation « je réfléchis puis je clique » en collaboration avec Infor-jeunes</u>

Cette animation visait la sensibilisation des jeunes au cyber-harcèlement et aux discriminations en ligne. En mettant l'accent sur les droits et les devoirs de chacun sur internet, les jeunes sont amenés à réfléchir sur l'utilisation des réseaux sociaux et sur leur impact, sur la liberté d'expression, …

- <u>Visite du Musée Juif et atelier de sensibilisation</u>

Les enfants ont pu mieux comprendre la dimension universelle des rites de passages et leurs fonctions dans la société. Cela leur a permis d'identifier les points communs entre les différents groupes culturels et de développer leur connaissance de soi et de l'autre. Le but était l'ouverture à la pluralité des cultures et des convictions.

- « Ces murs qui séparent les hommes »

Après avoir vu le film d'animation « Fritzi, la chute du mur », nous avons entamé une réflexion sur certains problèmes liés à la citoyenneté mondiale. Le but était de pouvoir se séparer des clichés et stéréotypes, de penser le monde différemment, d'oser exprimer ce que l'on ressent et ce que l'on pense, de tisser des liens d'empathie entre les enfants par leur ressenti. Pour cet atelier, nous avons proposé aux enfants un jeu de carte. Ce jeu était constitué de 3 sortes de cartes, sensations, émotions et besoins. Ils ont pu choisir une ou plusieurs cartes afin de les aider à exprimer leur ressenti et leurs impressions sur le film, de clarifier les besoins de chacun et les valeurs communes.

- Bel-Expo : sensibilisation à l'écologie

Nous avons visité le musée de l'environnement. Lors de cet événement, plusieurs activités interactives rendues possibles grâce aux technologies numériques ont permis aux enfants d'être immergés pleinement dans l'expérience. Les installations avaient pour thème la propreté dans les villes, le recyclage, la mobilité, le vivre ensemble, le mieux manger, …

- Visite du Fort de Breendonk

Cette visite avait pour but de sensibiliser les enfants sur les causes de la guerre mondiale, de travailler l'histoire mais également de leur montrer les conséquences de l'intolérance, de la xénophobie, …

- Création d'un lombricompost

Les jeunes et les éducateurs ont réalisé un compost se trouvant depuis lors dans notre cour. Le but de cette activité était la sensibilisation à l'écologie, aux énergies renouvelables et au recyclage.

Visite du fort

Création d'un compost.

- Visite du musée Royal de l'Afrique Centrale

La découverte d'une région d'Afrique et de ses cultures parfois méconnues par le public.

- Jeux de pistes dans Bruxelles, Namur, …

Le but de ces jeux est de favoriser l'ouverture et la découverte de nouveaux lieux parfois inconnus des jeunes et de leurs familles. Ces jeux et ces découvertes de nouveaux lieux ont également comme objectif de favoriser la débrouillardise des jeunes en devant se repérer sur une carte, prendre les transports en commun, s'adresser respectueusement aux passants en formulant une requête claire, …

- Création d'une fresque dans le parc Saint-François.

Encadrés par un collectif d'artistes, les castors ont pu participer à la création d'une fresque sur un des murs du parc Saint-François. Cette activité imaginée par l'association de fait DSQ (développement social du quartier) regroupant plusieurs associations actives dans le quartier a permis aux jeunes de réfléchir à la création avec les artistes et même de participer à une partie de la réalisation à proprement parler. Cela a permis aux jeunes de se réapproprier cet espace quelque peu laissé à l'abandon. Cette création valorise également les jeunes et le travail qu'ils ont accompli durant plusieurs mois.

Pour les grands :

- Courses d'orientation dans différentes villes ou villages de Belgique,

Ce type d'activités a plusieurs objectifs. D'une part elles permettent de découvrir de nouveaux endroits et ainsi de favoriser la mobilité et l'ouverture à l'extérieur.

Ensuite, elles nécessitent la collaboration des jeunes entre eux, la solidarité et la participation de chacun dans un rôle défini et utile au groupe, au collectif.

- Visite de la Grotte de Dinant

- Visite du Fort de Breendonk

- Participation à la semaine de découverte des métiers de la construction avec Bruxelles-Formation

Il s'agit d'une série d'activités proposées et organisées par le CDR construction avec lequel nous collaborons depuis plusieurs années. Cette découverte permet aux jeunes de s'essayer à différents métiers de la construction, elle permet également parfois la création de vocation et la diminution des stéréotypes sur les métiers manuels.

- Un Noël pour tous

Un jeune de l'atelier théâtre, faisant partie par le passé du groupe des grands et étant engagé au sein d'une association de fait « jeunes solidaires », nous a proposé de participer à une journée connue sous le nom d'un « Noël pour tous ».

Le but de cette journée était de récolter des écharpes, gants, bonnets et les redistribuer aux personnes fragilisées et sans abris.

Les grands ont participé à la collecte de vêtements et à leur distribution durant la période hivernale. L'objectif visé était bien entendu la solidarité, la prise de conscience des inégalités sociales, le développement de l'empathie et de renforcer le vivre ensemble.

- Jeux de nuit

Il s'agit de jeux de coopération réalisés en soirée durant la période hivernale dans un secteur boisé à l'abri des lumières de la ville. Ces jeux rencontrent un grand succès auprès des jeunes. Ces activités permettent aux jeunes de quitter le quartier et de découvrir de nouveaux endroits. Au-delà de cet aspect, les conditions quelque peu hostiles (milieux peu ou pas connus, conditions hivernales, pas ou peu de lumières) nécessitent plus que jamais la cohésion de groupe et la solidarité.

- Play for Peace

Play 4 Peace a pour objectif de sensibiliser le grand public au pouvoir du sport comme instrument de paix, de dialogue, d'éducation.
Il s'agit d'un événement favorisant la rencontre entre citoyens à travers la pratique du sport. Il permet l'apprentissage des valeurs par le biais du sport (respect, partage, éducation, paix,) et la rencontre de sportifs professionnels afin d'échanger leurs expériences, de présenter leurs projets et leurs envies.

5.1.4 Les ateliers pédagogiques

Chaque semaine nous proposons 3 ateliers différents visant des objectifs similaires à nos activités pédagogiques, à savoir le développement de valeurs citoyennes, l'émergence de la solidarité, l'ouverture vers l'extérieur et la valorisation des jeunes. Ils sont destinés à des jeunes âgés de 8 à 20 ans et plus.

5.1.4.1 L'atelier théâtre

L'atelier théâtre rassemble une dizaine de jeunes âgés de 12 à 22 ans. Ces jeunes ont pour la majorité un long parcours au sein de notre AMO, que ce soit par le biais des activités ou de l'école des devoirs. D'autres s'y sont greffés il y a peu de temps, attirés par le travail réalisé avec les « habitués » de notre atelier. Les objectifs de cet atelier sont multiples. D'une part, la solidarité entre les jeunes reste de mise. Le défi est pour nous, selon les années, de créer une troupe mixte d'adolescents ne se connaissant parfois pas et étant issus de cultures ou de milieux différents et de faire coexister toutes ces individualités adolescentaires avec leurs hauts et … leurs bas. Ensuite, le théâtre permet aux jeunes de s'ouvrir aux autres en favorisant la découverte de soi. La scène permet un mode d'expression différent que celui du quotidien, où les différents sujets, quels qu'ils soient peuvent être abordés avec gravité, humour, loufoquerie, détachement, … Dans chacune de nos pièces, un message est présent et nos acteurs en herbe, aidés d'un éducateur référent de l'atelier et d'un animateur comédien, s'efforcent de le transmettre au public. Enfin, le théâtre permet également de travailler le langage, la langue, le français, la littérature et la culture.

Cet atelier est organisé une fois par semaine, durant 2 heures. Comme mentionné, il est encadré par un éducateur d'Inser'action aidé d'un animateur comédien permettant de donner la direction scénaristique et scénique à nos créations. L'atelier comporte généralement deux points de mires sur une année. Généralement nous participons à un festival (Mimouna, Babel) rassemblant différentes troupes du secteur associatif. Ils permettent de présenter des pièces ayant des thématiques de société ou alors de partir de pièces d'auteurs célèbres. Ces festivals sont des moments de rencontres et d'échanges permettant aux jeunes de s'ouvrir et de découvrir d'autres lieux, d'autres personnes. Cela permet également de les valoriser ainsi que le travail accompli.

L'autre moment clé de l'année est la construction et la présentation d'une pièce réalisée par Inser'action en réponse à un projet proposé par la réserve communale[36] touchant des thématiques telles les identités solidaires, les valeurs familiales et autres.

Encore une fois, l'animateur comédien donne à cette pièce la direction à suivre.

Nous sommes associés depuis plusieurs années à Nicolas Philippe qui nous accompagne dans nos créations théâtrales.

Faire travailler une dizaine d'adolescents et/ou jeunes adultes durant plusieurs mois pour créer une pièce de théâtre n'est pas chose aisée. En effet, il faut tenir compte des individualités et de l'individualisme.

[36] La réserve communale est un subside octroyé par la Région Bruxelloise et géré par la Commune afin de développer des actions ponctuelles favorisant la cohésion sociale

Ici aussi, l'effort n'est pas quelque chose qui va de soi. Nous devons composer avec les retards, le manque de régularité, les disputes entre jeunes, le manque de travail et la gestion des égos…
En effet, nous avons constaté à de maintes reprises que les jeunes ne prennent pas la mesure de l'engagement nécessaire et ont tendance à prendre les choses à la légère.

Prenons un exemple :
En 2019, à la demande de son directeur, nous avons rejoué la pièce « parents formidables, enfants form…. » présentée dans le cadre de la réserve communale 2018 et traitant des valeurs familiales à l'Espace Magh.
Deux représentations ont été programmées pour un public cumulé d'environ 500 personnes.
Malgré les mois de répétitions et l'enjeu de la pièce, les retards et les absences ont continué, le manque de considération de leurs pairs de la part de certains allant jusqu'à décrocher leur téléphone durant les répétitions, … Très peu d'entre eux ont tenu les échéances que nous leur avions imposées et inhérentes au projet. Malgré cela, certains peinant à connaître leur texte, voulaient une présence plus importante sur la scène…

Comme nous l'avons remarqué, l'immédiateté et l'individualisme prennent une place de plus en plus prégnante dans notre société. Nous travaillons sans cesse au sein de nos activités la solidarité, le vivre ensemble et l'empathie. Mais le travail est loin d'être accompli.

La notion de valeur et de transmission est importante. Les valeurs comme le respect et la solidarité sont initialement transmises par les aînés (parents, professeurs, …) car elles ne sont pas innées.

Activités réalisées en 2019

2019 nous a permis de mettre en valeur le travail réalisé avec les jeunes.
Comme mentionné, nous avons présenté la pièce de théâtre « parents formidables, enfants form…. » à l'espace Magh le 29 mars 2019. Il y a eu deux représentations. Une première en journée visant les écoles et associations et la seconde en soirée visant le tout public. Pour cette deuxième représentation, le public était composé en majorité des parents et proches des « acteurs » mais également d'un public tout venant. La difficulté pour certains de nos jeunes interprètes a été d'incarner des rôles parfois délicats à jouer devant leurs proches comme par exemple le rôle d'un homosexuel. L'interprète a pu dépasser ses appréhensions et proposer une scène touchante au public.

Depuis le mois de septembre, nous préparons une nouvelle pièce intitulée « dis-moi qui je suis » dans le cadre de la réserve communale 2019 ayant comme thématique les « identités solidaires ». De nombreux ateliers ont déjà été réalisés et la présentation de la pièce est prévue en 2020. Les thématiques abordées dans cette pièce sont celles vécues par les jeunes : quête d'identité, égalité homme-femme, l'adolescence, le harcèlement, … Elles y sont abordées avec humour et légèreté mais toujours dans le but de sensibiliser le public.

5.1.4.2 L'atelier jeux de société

L'atelier jeux de société est organisé une fois par semaine durant 2 heures avec huit jeunes âgés de 8 à 13 ans.
Le jeu de société est avant toute chose un espace social. Il est créateur de lien social. Le jeu est un outil d'apprentissage ludique. C'est en jouant que l'enfant développera ses capacités à collaborer, à travailler en groupe, à mieux communiquer, à gérer ses émotions, … Il permet aussi de favoriser l'estime de soi.

Il est vecteur de règles et de valeurs tacites comme l'entraide, la solidarité, le respect de l'autre, … Il implique le respect des règles du jeu qui est une répétition d'autres règles à respecter, celles du vivre ensemble.

Pour rappel, le jeu permet, entre autre, aux enfants de découvrir et s'ouvrir au monde et aux autres, de se socialiser, d'apprendre les rôles et fonctions sociales, d'inventer, créer et transformer son environnement, de travailler sa concentration, …

De même, les jeux de société avec « *leurs règles, enjeux et complexité ont la structure la plus proche d'une société « réelle ». Ils concentrent les différentes dimensions d'un groupe que l'enfant retrouve dans toutes ses relations sociales :*

-Dimension personnelle ; il n'est plus tout puissant, développe sa faculté à perdre ;

-Dimension interindividuelle ; il découvre le conflit mais aussi les alliances ;

- Dimension positionnelle ; possession d'un statut, d'un rôle (leader, médiateur…) ;

- Dimension idéologique ; sans règle, le jeu n'est pas possible. Par le jeu, l'enfant apprend la nécessité de ces règles et peut ensuite comprendre celles de la vie « réelle » [37]».

Durant l'année 2019, nous avons proposé à nos jeunes 32 séances de l'atelier jeux de société.

Pour organiser ces ateliers, nous disposons d'un stock de jeux de société divers et variés. De plus, dans l'idée d'alterner et de découvrir de nouvelles perspectives, nous empruntons chaque mois quelques jeux à la ludothèque de Saint-Josse, située rue Royale. L'éducateur référent s'y rend afin d'être orienté et conseillé sur les jeux à choisir en fonction des nouvelles sorties, des envies des enfants ou des thématiques abordées.

Activités réalisées en 2019

- Jeux de mémoire : Memory, déjà vu, Memoar, …
- Jeux de culture générale : mot à mot, les pays du monde, …
- Jeux ludiques et d'adresse : tic tac boom, jenga, twister, …
- Jeux de réflexion : Brainstorm, pays-ville, …
-

[37]Enfant, Ecole, Familles…des liens à tisser dès l'Ecole Maternelle, 87 ème congrès AGEEM, 2014.

5.1.4.3 L'atelier informatique

L'atelier informatique accueille une dizaine de jeunes âgés de 10 à 15 ans durant 2 heures chaque vendredi. Il se déroule à l'espace numérique de la salle Sapiens, rue du Mérinos. Cet atelier se déroule en partenariat avec Fobagra (asbl engagée dans la lutte contre la fracture numérique) qui nous assure la participation d'animateurs spécialisés en informatique pour la dispense des cours.
L'objectif de ces ateliers est ici également multiple. D'une part, les cours d'informatique visent à réduire la fracture numérique malheureusement souvent présente dans les milieux les plus populaires. Le rôle de l'animateur est donc de familiariser les jeunes au fonctionnement d'un ordinateur, comment l'allumer, ce à quoi il faut être vigilant, créer une adresse électronique, … Même si pour beaucoup de jeunes, l'ordinateur est omniprésent, nous nous rendons compte qu'il ne sert souvent que pour les jeux vidéos ou les réseaux sociaux. Notre souhait est d'explorer d'autres pistes et d'exploiter le potentiel fourni. En effet, durant l'année différents programmes sont utilisés pour la réalisation de créations ludiques et pédagogiques. Les jeunes deviennent donc acteurs de leur réalisation. L'utilisation des ordinateurs est cadrée et régulée.
Ensuite, cet atelier vise également à la sensibilisation des jeunes sur les dangers des réseaux sociaux, sur la protection de leur image, sur les paramètres de sécurité. Il n'est pas rare de voir des jeunes n'ayant pas l'âge requis, et donc le recul supposé, surfer sur les réseaux sociaux, poster leurs photos ou vidéos sans avoir conscience des conséquences éventuelles.
Enfin, l'atelier informatique permet aussi d'aborder l'ordinateur

comme un outil « scolaire » en abordant le traitement de texte, le logiciel Word, apprendre les fonctions de base comme la sauvegarde des documents, …

Activités réalisées en 2019

- Atelier de sensibilisation aux dangers d'internet et des réseaux sociaux,
- Atelier de sensibilisation aux « fake news » permettant de discerner les informations réelles des fausses,
- Apprentissage des fonctions de base du logiciel Word,
- Création d'un jeu en utilisant le logiciel « scratch » : les jeunes ont pu créer un jeu vidéo en créant des personnages et en définissant les commandes et les lignes de codes pour pouvoir déplacer et diriger ces personnages.
- Création de vidéos sur l'application « tik tok » : l'idée de cet atelier est de sensibiliser les jeunes sur les vidéos qui sont mises en ligne. L'attention est portée sur ce qui est à publier et sur ce qui ne l'est pas.
- Création d'une bande dessinée en utilisant le logiciel « powerpoint » : les enfants ont créé une histoire qu'ils ont ensuite présentée grâce à des animations et des dialogues.
- Utilisation de sphéroball : Il s'agit d'un robot sphérique. Les jeunes ont dû modéliser le parcours de ces sphéroball et coder les différents mouvements.

5.1.5 L'école de natation

Notre école de natation a comme objectif d'offrir l'accès au sport à un public fragilisé en tenant compte de sa réalité socioéconomique. En effet, notre but principal est la transmission des valeurs citoyennes à travers le sport en favorisant son accès notamment grâce à des tarifs adaptés. Le travail réalisé avec nos nageurs est multiple. D'une part, il y a l'apprentissage de la natation dans un cadre collectif régi par des règles. En effet, nous sommes stricts sur le respect du matériel, des horaires, des pairs, … Notre travail éducatif ne se restreint pas à apprendre la natation aux enfants mais il leur apprend également à s'épanouir dans un cadre donné avec ses limites.

Nous avons 3 groupes dits des accoutumances. Nous travaillons avec les nageurs de ces groupes la découverte du milieu aquatique, le dépassement de leur appréhension éventuelle et les premiers mouvements des nages de base.

Nous avons deux groupes de « bonnets bleus » qui apprennent et développent la maitrise du crawl et de la brasse.

Les trois derniers groupes, les bonnets orange, rouges et noirs développent l'apprentissage des nages et des mouvements plus complexes et travaillent également sur l'endurance.

Le sport offre aussi une autre alternative au vide. En effet, notre école de natation, implantée dans un quartier difficile, offre une

opportunité aux jeunes de faire quelque chose, de se dépenser physiquement et de créer du lien avec leurs pairs. Les cours de natation sont dispensés par du personnel d'Inser'Action ainsi que par des volontaires.

Parmi ceux-ci, nous comptons une maitre nageuse brevetée et un étudiant en éducation socio-sportive.

Nos cours de natation ont été organisés durant l'année 2019 aux Bains de Bruxelles dans l'attente de la réouverture des Bains de Saint-Josse. Cet éloignement géographique vis-à-vis du quartier représentait une difficulté pour une partie de notre public. Nous avons donc enregistré une baisse du nombre de nos nageurs. Nous avons eu en moyenne 75 nageurs inscrits.

Hormis le sport et ses valeurs inhérentes, notre école de natation est lieu de rencontre et de métissage.

Que ce soit les nageurs, leur famille ou les enseignants, les origines et les cultures se mélangent. Notre école de natation accueille des personnes d'origine marocaine, belge, turque, italienne, française, espagnole, portoricaine, ...

Notre école de natation est également un lieu d'échange. En effet, lorsque les enfants nagent, les parents ont l'opportunité d'échanger entre eux ou avec le travailleur chargé de l'accueil. Cela permet de nouer ou renouer du lien.

5.1.6 Les cours d'apprentissage du français

Nous organisons des cours d'apprentissage du français à l'attention d'une quinzaine de personnes à raison de trois matinées par semaine. Le public ciblé sont les parents ayant des enfants en âge préscolaire ou scolaire. L'objectif de nos cours est de fournir à nos apprenants des bases pour les aider dans différents domaines. Les cours sont dispensés par notre travailleuse psychosociale.

Premièrement, nous souhaitons aider les parents, par l'apprentissage de la langue française, à comprendre la situation scolaire de leurs enfants, comprendre le bulletin, le journal de classe, …

Ensuite, l'apprentissage du français fourni des outils pour que ces personnes puissent s'ouvrir aux autres et s'insérer dans la société.

Lors de nos cours, plusieurs aspects sont abordés. D'une part, il y a l'apprentissage théorique de la lecture en découpant les mots, en apprenant les sons et les significations de ceux-ci. A cela, nous ajoutons un apprentissage pratique par des mises en situation. En effet, des tables de discussion autour de sujets liés à la vie de tous les jours sont régulièrement organisées. Il s'agit de discussions ou de débats en français, en suivant le rythme de chacun des apprenants, autour de sujets d'actualité ou de sujets plus classiques comme la cuisine, les vacances, …
Enfin, l'animatrice propose de manière ponctuelle des sorties afin de mettre à l'épreuve ce qui est appris au cours de l'année.

Notons que même si nos cours sont en théorie ouverts aux deux sexes, nous n'accueillons actuellement que des femmes. La mixité serait délicate à appliquer car certaines de nos participantes nous ont avoué qu'elles ne continueraient pas les cours en présence d'hommes.

Nous rencontrons certaines difficultés à réaliser des activités extérieures avec nos apprenantes. En effet, dès qu'il s'agit de réaliser des sorties au musée, au zoo, ou même en ville, certaines se montrent réfractaires. Elles avancent le fait de ne pas pouvoir ou vouloir aller là où elles pourraient croiser d'autres hommes.

Une autre difficulté rencontrée est le taux de présences fluctuant. Nos apprenantes étant mamans, elles doivent gérer le foyer, les enfants, les courses, … Donc, si l'enfant n'a pas école ou si le marché à lieu durant nos heures d'apprentissage du français, le nombre de participants s'en fera ressentir.

Activités réalisées en 2019

En dehors des cours théoriques, nous avons organisé différentes sorties et activités :

- Festival du film méditerranéen : Les participantes ont pu assister à la projection du film « le jeune Ahmed »,
- Musée des sciences naturelles,
- Jeu de piste Gemotions : Découverte des lieux insolites de Bruxelles au travers d'un jeu de piste organisé par SMS,
- …

Difficultés rencontrées dans nos actions de prévention éducative

Nous rencontrons diverses difficultés dans notre travail avec les jeunes et leurs parents.

La régularité

Ici aussi nous constatons un manque de régularité plus ou moins marqué selon les périodes de l'année et les groupes d'âges. Le travail autour du vivre ensemble et du partage des valeurs citoyennes que nous voulons transmettre est un travail de longue haleine et nécessite une implication importante de la part de chaque travailleur mais également des enfants et de leurs parents. Or, nous constatons que le taux de présence fluctue en fonction des groupes ou des mois de l'année. Il y a une sorte de défaut d'engagement symbolique qui à l'instar des clubs sportifs est nécessaire pour l'apprentissage. Certains jeunes ne viennent que s'ils le souhaitent ou si leurs amis viennent également. D'autres viennent à la « carte » selon l'activité proposée. Malgré nos divers rappels quant à la régularité et notre insistance auprès des parents lors de l'inscription, nous remarquons chaque année le même problème d'absences.

Nous constatons également un sentiment chez certains jeunes que leur place est immuable, qu'elle leur est attribuée et qu'aucun effort n'est nécessaire à fournir pour la garder.

Le manque d'infrastructures

Nous encadrons jusqu'à une soixantaine d'enfants durant les activités en période de vacances scolaires. Nous ne pouvons toutefois pas tous les accueillir au sein de nos locaux par manque de place.

Nous devons organiser la majorité de nos activités en extérieur. Nous sommes donc soumis aux aléas de la météo.

Les troubles du comportement

Nous accueillons et travaillons parfois avec des enfants présentant des troubles du comportement. En effet, le défi est de pouvoir favoriser l'inclusion de ces enfants au sein du groupe et de trouver les stratégies pour faire face à leur singularité.

Banalisation de la violence

Nous constatons également dans le discours des jeunes une banalisation de la violence. Les jeunes s'insultent et se frappent. Cela devient même un mode de communication, un moyen de se saluer. Il n'est pas rare de surprendre les adolescents participant à

nos activités se taper les uns les autres et s'insulter pour se dire "bonjour". Cette violence est parfois banalisée par les parents. Certains encouragent leurs enfants à « se défendre » mettant à mal nos interventions et la légitimité de la figure d'autorité que représente l'éducateur.

Le manque d'autonomie

Nous remarquons un manque d'autonomie de la part de certains adolescents. Ce qui est évident pour les uns ne le semble pas toujours pour les autres. Ainsi, lors d'une activité plongée réalisée avec le groupe des grands, un jeune est venu sans maillot car nous n'avions pas précisé qu'il en fallait un. Ceci est un exemple parmi tant d'autres. Nous constatons que de nombreux jeunes se laissent porter par l'adulte.

La place du père

Au niveau des familles que nous accompagnons, nous observons que les mères sont beaucoup plus en contact avec nous que les pères. Elles gèrent l'éducation des enfants et semblent être les plus à même de répondre aux questions relatives à leurs enfants. Dans le cadre de nos interventions, nous essayons dans la mesure du possible d'inclure au maximum les pères dans les actions que nous menons tous les jours, que ce soit en demandant la présence des deux parents (si possible) pour l'inscription des enfants par exemple ou encore dans la prise de contact concernant le suivi des enfants.

5.2 Prévention sociale

L'article 4 du Décret portant le code de la prévention, de l'Aide à la jeunesse et de la protection de la Jeunesse du 18 janvier 2018 définit la prévention sociale comme prenant *essentiellement la forme d'actions collectives, notamment* :

- *Des actions sur les institutions et sur l'environnement du jeune ;*
- *L'interpellation, entre autres, des autorités politiques et administratives.*

Selon *l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'actions en milieu ouvert du 05 décembre 2018*, la prévention sociale :

- *Vise à agir sur l'environnement social des jeunes afin de le rendre plus propice à leur épanouissement et à leur*

émancipation. Elle vise également à apporter une réponse globale à des problèmes individuels et collectifs ainsi qu'à développer une dynamique de réseau (art.10).

- *Le service développe des actions collectives avec les jeunes en interaction avec leur milieu de vie ; développe des actions collectives de prévention et de sensibilisation au bénéfice des jeunes et de leur famille ; relaie l'expression des jeunes et de leur famille, leurs besoins et leurs difficultés auprès des instances sociales, administratives et politiques et les interpelle si nécessaire (art.11).*

Les actions collectives ont comme objectif l'aide aux jeunes qui y participent, notamment en permettant d'établir un lien avec ces jeunes et leur environnement, mais aussi l'émergence d'une demande et l'identification des besoins. Elles ont un caractère complémentaire par rapport aux activités existantes accessibles aux jeunes concernés.

Toutes les actions ou activités que nous proposons ont pour objectif de créer du lien, de favoriser l'émergence de lien et de développer la confiance en soi de notre public et sa valorisation, pour in fine, prévenir au maximum sa désaffiliation vis-vis de la société. Comme nous l'avons vu, les problématiques rencontrées par celui-ci sont, entre autres, l'isolement, la précarité et un manque de confiance en soi.

5.2.1 Les journées familiales

Nous organisons chaque année deux journées dédiées aux familles, l'une en début d'année scolaire, l'autre en fin d'année.
La première, la journée des montées est centrée sur l'accueil des nouveaux jeunes, soit nouvellement inscrits soit fraichement arrivés d'un autre groupe.

Cette journée a eu lieu le samedi 21 septembre au stade Georges Petre. Cette rencontre se veut ouverte et festive. Nous accueillons dans un premier temps l'ensemble des jeunes inscrits à nos activités socioéducatives durant l'année. Nous réalisons des jeux en matinée symbolisant le passage d'un enfant d'un groupe d'âge à un autre ainsi que le départ des jeunes ayant terminé leur parcours au sein de nos activités. C'est également l'occasion d'accueillir des nouveaux participants. Les parents quant à eux sont invités à nous rejoindre dès midi afin de partager un repas convivial autour de barbecues. Enfin, après le repas, nous organisons un grand jeu familial avec l'ensemble des jeunes et des parents présents.

Cette journée est avant tout un moment de rencontre et d'échange. En rassemblant l'ensemble de nos familles, nous espérons que des liens se tissent entre elles et que des réseaux se créent. De ce fait, nous souhaitons privilégier l'ouverture des uns envers les autres et réduire ainsi l'isolement ressenti par certaines de ces familles.

Lors de notre journée des montées, plus de 80 personnes étaient présentes.

La deuxième de nos journées familiales est généralement organisée en fin d'année scolaire. Il s'agit à nouveau d'un moment de rencontre avec l'ensemble des jeunes que nous encadrons durant l'année et de leur famille. Cette journée revêt un aspect de découverte culturelle. En effet, même si un repas est organisé avec l'ensemble des participants dans une optique de rencontre et de partage, l'objectif principal est ici de faire découvrir un pan de la culture belge en organisant par exemple une visite guidée d'une ville comme Dinant, Bruges, … ou encore en participant à des ateliers dans une ferme pédagogique. Nous louons un car pour la journée afin de pouvoir déplacer un maximum de personnes.

Ce faisant, nous travaillons également sur la mobilité en permettant aux familles de sortir du quartier et de découvrir de nouveaux endroits, de nouvelles villes en Belgique. Nous espérons ainsi ouvrir le champ du possible et qu'elles pourront réitérer ce genre de visites.

Ces journées ont pour but de lutter contre l'isolement et le repli sur soi de certaines familles ou communautés, de favoriser la création de liens et de réseaux et enfin de permettre une ouverture vers les autres et l'extérieur.

Nous n'avons toutefois pas pu réaliser cette journée en 2019 pour des raisons de calendrier.

La journée des montées 2019

5.2.2 Les camps

Un à deux fois par an, nous organisons un séjour de 5 jours sous forme d'un camp.
Nos camps permettent aux jeunes de quitter le quartier le temps d'une semaine et de découvrir de nouveaux horizons. Ils permettent les rencontres interculturelles et intergénérationnelles. Ces séjours confrontent également les jeunes à un cadre, à des règles. Chaque jeune participe au bon déroulement du séjour. Organisé comme une mini-société, chacun met la main à la pâte au service de la communauté.

Ces séjours permettent de développer une certaine autonomie ainsi que des valeurs comme la solidarité, l'entraide et le partage.

Ils permettent également une ouverture vers l'extérieur et de valoriser les jeunes. Enfin, lors des camps, les jeunes sont confrontés à un cadre défini et structuré (utilisation des Gsm limitée,

participation aux tâches, entraide, …). Ce cadre s'avère être bénéfique pour des jeunes souvent en manque de repères. Nos séjours connaissent un certain succès d'année en année et de nombreux jeunes et parents nous en parlent régulièrement.

En 2019, nous avons organisé 5 jours de camp à Basseilles, dans un gîte pour plus de 50 jeunes âgés de 7 à 16 ans. Des activités sportives, de réflexion, de solidarité, de construction et de découverte ont été réalisées.

Activité dans les bois durant le camp à Basseilles.

5.2.3 Les projets ponctuels

Réalisés sur plusieurs semaines voire plusieurs mois, ces projets visent généralement l'acquisition de nouvelles compétences pour les jeunes. Que ce soit une initiation aux formes d'art ou encore la réalisation d'une vidéo, ces projets permettent aux participants de s'exprimer autour de leur vécu, de leur histoire, croyance ou ressenti. L'autre objectif de ces projets est de valoriser la parole des jeunes, et de la faire entendre par un public plus large. Que ce soit devant des spectateurs, dans un journal ou sur notre site internet, l'expression des jeunes y est relayée le plus largement possible.

En 2019, de septembre à décembre, grâce à un subside de la réserve communale, nous avons rassemblé une dizaine de jeunes âgés de 12 à 21 ans autour d'un projet visant à la création d'une pièce de théâtre.

Ce projet à la différence de notre « atelier théâtre » est limité dans le temps et se déroule théoriquement sur une période de 3 ou 4 mois. Il nous a permis également d'intégrer de nouveaux jeunes dans notre troupe.

L'intitulé de la pièce est « dis-moi qui je suis » et vise la question de l'origine et de la transmission identitaire. Au travers de la scène, nos acteurs en herbe se sont penchés sur les problématiques de genres et d'origines qui seront traitées avec humour et légèreté.

Tous les jeudis de 18h à 20h, les jeunes accompagnés d'un éducateur et de Nicolas Philippe, un animateur comédien avec lequel nous travaillons depuis plusieurs années, se sont réunis pour dans un premier temps définir la direction que prendrait la pièce pour ensuite développer le texte et enfin de répéter leurs scènes et mettre en mouvement le projet dans l'optique d'une présentation au mois de décembre. Nous n'avons pas pu terminer le projet en 2019. De ce fait des répétitions supplémentaires et une présentation devant public ont été postposées à cette année.

Nous avons à nouveau rencontré les mêmes difficultés que les années précédentes dans le travail avec les jeunes. Retards, absences injustifiées, individualisme, ... sont des éléments récurrents d'une année à l'autre. Cela s'explique par le fait que les adolescents ont bien souvent du mal à s'impliquer réellement dans un projet et le prennent plus comme un hobby, comme quelque chose de secondaire, duquel on peut s'absenter sans s'en justifier. Face à l'immédiateté de leurs désirs, il est difficilement envisageable qu'ils arrivent à postposer une rencontre avec leurs amis, une soirée au cinéma, … alors que paradoxalement certains demandent plus de textes et de temps de scène alors qu'ils ne connaissent pas leurs quelques lignes après plusieurs semaines de répétitions…

5.2.4 Les différents groupes d'échange, de réflexion et d'interpellation.

Nous faisons partie de différents groupes rassemblant différentes associations et institutions dont le but est de réfléchir aux problématiques rencontrées par les habitants du quartier ainsi qu'aux réponses à y apporter.

5.2.4.1 Le DSQ

Le développement social du quartier (DSQ) rassemble différentes associations et institutions qui ont pour objectif de débattre et d'agir sur des problématiques sociales du quartier. Le DSQ a pour mission de faire valoir le vivre ensemble. Les membres du DSQ interpellent au besoin les autorités communales au sujet de problématiques survenant dans ce quartier.

Chaque mois, une réunion rassemblant les différentes associations faisant partie du DSQ a lieu. Lors de ces réunions, nous évoquons les nouvelles problématiques éventuelles, les nouveaux projets, ceux en cours, … Les sujets traités durant l'année 2019 sont notamment :

- La rénovation du parc Saint-François : Ce parc est un lieu implanté au cœur de la commune souffrant de problèmes architecturaux. Une rénovation est nécessaire afin de permettre aux habitants et aux enfants d'en profiter pleinement. Un projet de réfection a donc vu le jour lors d'une rencontre entre les autorités politiques, le bureau d'architectes, les associations du DSQ ainsi que les habitants du quartier qui furent consultés.
- Les Bains de Bruxelles : fermés depuis de nombreuses années, les Bains de Bruxelles sont également implantés au centre du quartier. Le rôle du DSQ a été un rôle

d'interpellation des autorités communales et d'information des habitants sur la réouverture annoncée en fin d'année 2019.

- L'adhésion de Citisen comme membre du DSQ : Citisen est un projet de réseau d'aide et soins à domicile sur le quartier Brabant qui est focalisé sur les seniors et leurs proches.
  Citisen cherche des réponses aux questions suivantes : comment le senior peut-il trouver la réponse à ses besoins via un réseau formel ou informel ? Comment améliorer la visibilité, puis l'accès, aux services d'aide et aux soins existants dans le quartier ? Comment permettre aux seniors d'avoir un cadre de vie plus favorable et de rester chez soi si possible ?
- …

5.2.4.2 Le conseil de participation à l'école Les Tournesols.

Le décret de **1997** définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre ("décret "Missions") prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans **tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés** par la Communauté française (article 69, §1) [38].

Les missions du Conseil de participation sont entre autres :

- de débattre et d'émettre un avis sur le projet d'établissement ;

- de le proposer à l'approbation du pouvoir organisateur ;

- de mener une réflexion globale sur les frais scolaires réclamés en cours d'année ;

- d'étudier et de proposer les actions de soutien et d'accompagnement ;

- …

Il est composé du chef d'établissement, de membres du pouvoir organisateur, de représentants des enseignants, des parents, des élèves et de de membres représentant l'environnement social, culturel et économique de l'établissement qui sont cooptés ou désignés

Le conseil de participation est un lieu de rencontre entre les différentes institutions du quartier et l'école maternelle et primaire Les Tournesols. Les réunions se tiennent en présence également de l'Echevin de l'enseignement, de professeurs mais également en présence d'élèves et de parents d'élèves.

Ce conseil permet de partager les projets liés à l'école mais également il permet d'interpeller les autorités politiques de la Commune sur les difficultés et les problématiques rencontrées par l'école, par les élèves, les familles mais également les institutions travaillant dans le quartier.

5.2.4.3. Coordination sociale du CPAS de Saint-Josse-ten-Noode

La Coordination sociale a été créée à l'initiative du CPAS de Saint-Josse-ten-Noode avec le soutien de la Commission communautaire commune. Elle s'inscrit dans le cadre de l'article 62 de la Loi organique

[38] Circulaire 7014, Conseil de participation - Article 69 de décret "Missions" du 24 juillet 1997

des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976 : « Le centre peut proposer aux institutions et services déployant dans le ressort du centre une activité sociale ou des activités spécifiques, de créer avec eux un ou plusieurs comités où le centre et ces institutions et services pourraient coordonner leur action et se concerter sur les besoins individuels ou collectifs et les moyens d'y répondre. »[39].

Ces réunions sont des lieux de rencontres avec différentes instances agissant à Bruxelles ou dans la commune. Elles permettent de relayer et de partager des constats de terrain et de rencontrer de nouveaux partenaires pouvant nous aider dans nos missions.

5.2.4.4. Le collectif des AMO

Une à deux fois par trimestre, l'ensemble des AMO de Bruxelles se réunissent autour de thématiques touchant nos publics respectifs. Certaines thématiques sont plus spécifiques à certaines institutions et d'autres touchent l'ensemble. Il s'agit de poser une discussion, une réflexion et enfin une action prenant la forme de projet, d'interpellations des politiques, …

Durant l'année 2019, les sujets abordés étaient de manière non exhaustive : les problématiques liées à la scolarité (décrochage, recours, …), le groupe de travail « Interpell'action », les partenariats possibles avec d'autres institutions hors du secteur de l'aide à la jeunesse comme « Bru-star », le nouveau décret de l'aide à la jeunesse, …

[39] Règlement d'ordre intérieur de la Coordination sociale du CPAS de Saint-Josse-ten-Noode

5.2.5 La formation des jeunes.

Nous offrons chaque année l'opportunité, aux jeunes de plus de 16 ans qui en font la demande, de suivre la formation d'animateur en centre de vacances. Cette formation se déroule sur une ou deux années selon l'organisme la proposant. Plusieurs rencontres sont organisées avec le jeune afin de jauger de sa motivation, de ce qu'il sait ou non de la formation et de créer ou défaire certaines croyances autour de son déroulement. En contrepartie de la charge financière, le jeune s'engage à participer à 4 de nos activités socioéducatives. Cela nous permet de juger des acquis du jeune et de le valoriser en le mettant en situation d'action sur le terrain.

Cette formation permet aux participants de sortir du quartier, de rencontrer d'autres jeunes de cultures et de milieux différents. La réussite de cette formation leur permet d'être valorisés et d'être reconnus. Généralement, nous constatons également un gain de maturité chez ces jeunes. Nous avons permis à 3 jeunes soit d'entamer soit de poursuivre cette formation en 2019.

5.2.6 Amarrage

L'appel à projets Amarrages a été lancé en mars 2018 par le Centre de Coordination et de Gestion des Programmes Européens (CCGPE2-DGEO) avec le soutien du Fonds Social Européen (FSE) et de l'Initiative Emploi Jeunes (IEJ).

Il vise à soutenir les écoles secondaires qualifiantes, les CPMS, les AMO, les SAS et les PPP (Projets pédagogiques particuliers) dans leurs actions d'accrochage scolaire pour le public NEET (Neither in

Employement, in education or training), les jeunes de 15 à 24 ans en situation d'absentéisme ou de décrochage[40].

Nous avons participé de septembre à décembre au projet Amarrage lié au Lycée Guy Cudell à la demande de celui-ci. Ce projet consistait à lutter contre et à prévenir le décrochage scolaire des élèves du Lycée.

Au travers de réunion bimensuelle, nous analysions au cas par cas les situations s'annonçant problématique.

Accompagnés de la chargée de projet et du CPMS, nous avons mis en place des suivis, des animations, des remédiations ou toutes autres interventions pouvant enrayer les situations de décrochage scolaire. Toutefois, suite à un changement de direction de l'établissement scolaire et à un manque de soutien de celle-ci vis-à-vis du projet, « Amarrage » s'est arrêté en janvier 2020.

5.3 Le travail social de rue

Depuis plusieurs années maintenant, nous réalisons un travail social de rue. Un travailleur social accompagné d'un autre travailleur se rend plusieurs fois par semaine dans les différents lieux de la commune susceptibles d'être fréquentés par des jeunes, des parents ou tous publics. Ces rondes nous permettent d'aller à la rencontre de personnes pouvant nécessiter une aide. Elles nous permettent d'exporter notre offre et de toucher un public plus large et ne nous connaissant pas forcément. Ce travail permet la double prévention éducative et sociale car il fait remonter les difficultés jusqu'à nos services et permet également dès lors une prise en charge. Les lieux visités lors de nos rondes sont les rues environnantes, la gare du Nord, le parc Saint-François, la place Saint-Josse, le parc Maximilien, …

[40] http://www.accrochaje.cfwb.be/index.php?id=8348

6 Nos outils

Nous sommes en constante recherche de moyens afin de répondre le plus professionnellement possible aux difficultés et problématiques rencontrées par notre public. Parfois, ces situations nous posent question et il ne nous est pas toujours facile d'y répondre. Pour ce faire, nous sollicitons des professionnels dans les secteurs liés à ces situations, à savoir la santé mentale, le droit de la jeunesse, le droit des étrangers, …

6.1 La Clinique du quotidien

La clinique du quotidien, organisée par la Ligue Wallonne de la Santé Mentale, est un lieu d'échange rassemblant des travailleurs de différents secteurs (aide à la jeunesse, médical, santé mentale, …). Ce groupe, encadré par deux psychanalystes, Jean-Pierre Lebrun, Anne Joos et un psychologue clinicien, Francis Turin, permet de partager les situations délicates qui nous posent questions. Cet échange nous permet de récolter les avis, les expériences des autres travailleurs et des pistes d'orientation du travail par les superviseurs. C'est une expérience riche axée sur la pratique psychanalytique traitant des questions centrées sur l'enfance et l'adolescence principalement.

6.2 Les supervisions

Toutes les 6 semaines en moyenne, nous invitons Anne Joos, psychanalyste et membre praticienne de l'Association freudienne de Belgique et de l'Association lacanienne internationale, afin de lui présenter des situations nous posant question, rencontrées soit dans le cadre de nos activités socioéducatives soit lors de nos suivis

psychosociaux. Ce sont majoritairement des problèmes liés à des problèmes liés à l'adolescence ou à des difficultés familiales. Certaines de ces séances sont dédiées aux questions relevant plus de la santé mentale pour lesquelles nous peinons à trouver réponse. Le but de ces rencontres est de trouver une aide, un aiguillage quant à la réponse à apporter à ces situations en utilisant un regard analytique.

6.3 Questions relatives au droit des étrangers

Pour ces questions, nous sollicitons François Sant'Angelo (Conseiller juridique à UNIA, ex-Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et administrateur à Inser'action). Ces rencontres nous permettent de partager des situations traitant du droit des étrangers lorsque celles-ci révèlent une certaine complexité.

6.4 Questions relatives au droit de la jeunesse

Nous organisons des rencontres avec Maitre de Terwangne, avocat spécialisé en droit de la jeunesse et en droit familial. Ces échanges nous permettent d'obtenir des éclaircissements sur des aspects légaux concernant le droit à la jeunesse.

6.5 Les formations

Apprendre et se former est un élément essentiel dans le travail continu avec les jeunes et leurs familles. En dehors des formations classiques, 3 de nos travailleurs ont continué ou terminé en 2019 les études de bachelier en sciences de l'éducation. Cette formation de 3 ans leur permet de développer leurs connaissances et leur regard critique, éléments vitaux dans leur travail au quotidien.

6.6 Les réunions d'équipe

Nous organisons généralement deux réunions par semaine.

La première réunion tenue avec l'ensemble de l'équipe éducative permet de faire le point sur les activités réalisées, sur les projets mis en place, sur notre pédagogie, nos relations avec les jeunes et les parents, … La parole est laissée à chacun. Ces réunions sont également des moments d'évaluation durant lesquelles les travailleurs sur le terrain font remonter les difficultés vécues avec ou par le public pris en charge.

La seconde réunion se tient avec l'équipe psychosociale afin d'analyser les différentes situations rencontrées par les travailleurs sociaux. A l'instar de la première réunion, l'objectif est de faire remonter les difficultés rencontrées et de réfléchir avec la direction à comment y répondre au mieux.

7 Conclusion

Comme chaque année, nous nous efforçons de répondre à un maximum de demandes d'une population de plus en plus précarisée avec des problématiques de plus en plus marquées. Notre mission relève de la prévention sous ses différentes formes. Prévenir c'est donc agir avant mais avant quoi ? En effet, les difficultés sont bien présentes et parfois depuis bien longtemps avant même que nous ne soyons sollicités par les familles. Donc prévenir ici, revient à empêcher, ou tenter à tout le moins, que les situations ne s'aggravent. Et c'est ici un grand défi car il faut parfois aider des

personnes qui sont soit réfractaires à l'aide, soit dans un déni du problème, soit dans l'incapacité d'être acteurs de cette aide.
Nous suivons certaines familles depuis de nombreuses années. Pour certaines d'entre elles, nous avons constaté une évolution positive, faisant preuve de résilience face à un quartier, un contexte socioéconomique difficile. Pour d'autres, le tableau n'est pas aussi beau. Nous avons constaté parfois l'aggravation de situations malgré nos interventions et celles d'institutions mandatées ou non.
Face à ces situations, nous avons pris le pari d'être le plus présent et disponible possible et de ne jamais totalement fermer la porte. Nous constatons, malheureusement, bien souvent un déni ou une acceptation tacite de ce déclin de la part des parents impuissants, ne pouvant simplement pas ou plus prendre leur place, leur position.
Nous tentons de nous réinventer à chaque fois, de créer et de maintenir des liens parfois fragiles. Nous restons en contact avec ces jeunes désaffiliés. Cela va d'un simple bonjour à prendre de leurs nouvelles.
Les contacts même après des années sont généralement bons et courtois.

En 2019, dans le cadre de notre permanence psychosociale, nous avons accueilli, écouté, orienté et pris en charge directement ou indirectement près de 400 enfants, jeunes et parents.
A cela se rajoute un nombre difficilement quantifiable de personnes dans notre travail d'interpellation dans nos actions de prévention sociale comme la participation au DSQ, au conseil de participation de l'école les Tournesols, …

Du côté de nos activités socioéducatives, ludiques, sportives mais surtout pédagogiques, nous avons encadré plus de 200 jeunes par semaine dans le cadre de nos missions de prévention.

2019, c'est aussi plus de 1650 heures cumulées d'activités socioéducatives, d'ateliers, de camp et d'activités de vacances scolaires.

2020 nous réserve également son lot de challenges, de défis et de rencontres en tous genres auxquels nous répondrons présents…

8 Annexes

8.1 Tableau des proportions des premières demandes

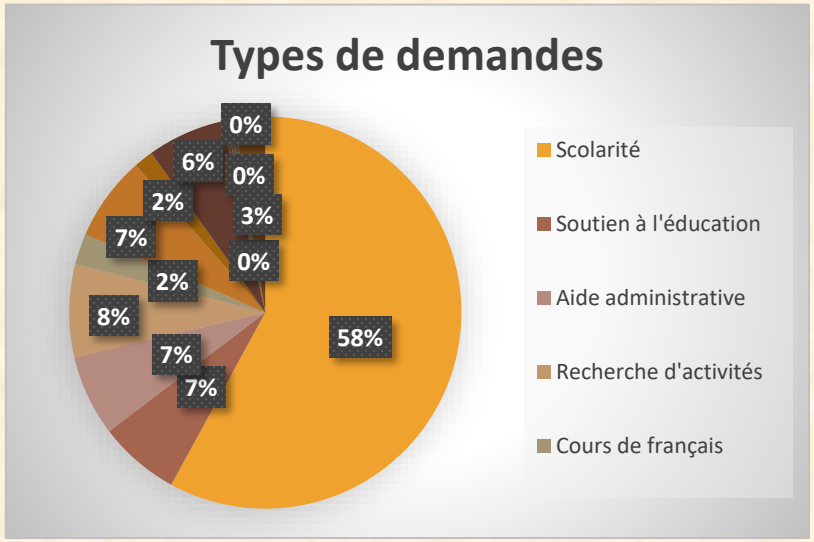

8.2 Tableau des proportions des dossiers

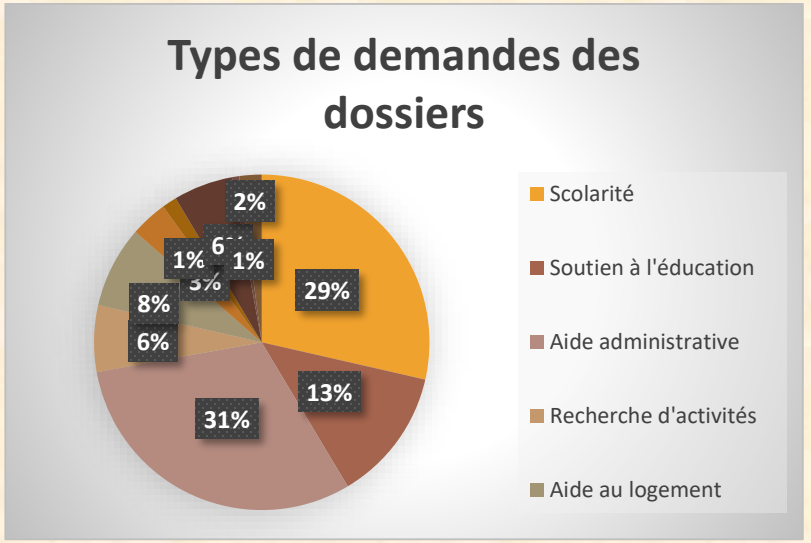

8.3 Taux de présence

8.3.1 Juniors

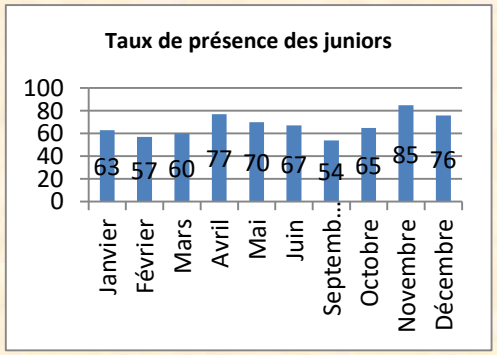

Nombre de places : **15**

Nombre d'inscrits en moyenne : **15**

Participation moyenne : **67,4%**

Jours d'activités : **35**

Heures d'activités en 2019 : **157h30**

8.3.2 Castors

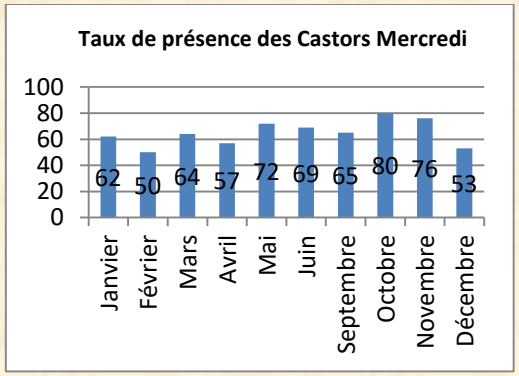

Nombre de places : **15**

Nombre d'inscrits en moyenne : **15**

Participation moyenne : **65%**

Jours d'activités : **35**

Heures d'activités en 2019 : **157h30**

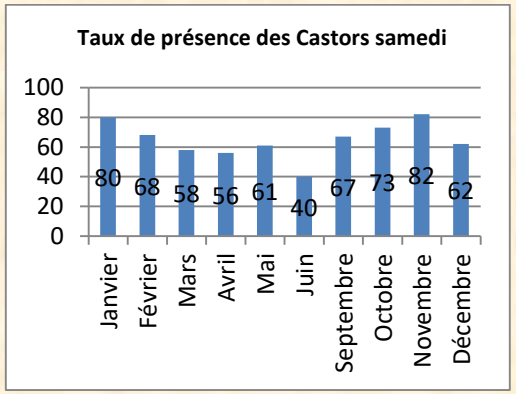

Nombre de places : 15

Nombre d'inscrits en moyenne : 15

Participation moyenne : 65%

Jours d'activités : 33

Heures d'activités en 2019 : 148h30

8.3.3 Grands

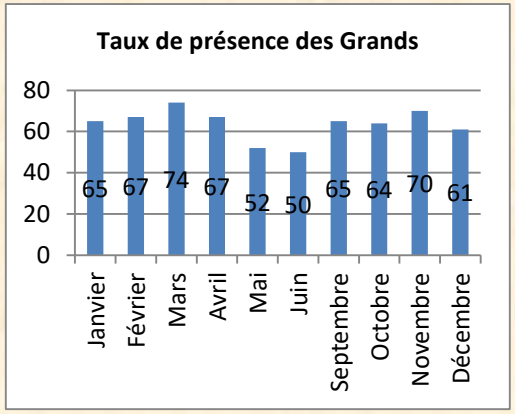

Nombre de places : **22**

Nombre d'inscrits en moyenne : **22**

Participation moyenne : **64 %**

Jours d'activités : **32**

Heures d'activités en 2019 : **144h**

8.3.4 Théâtre

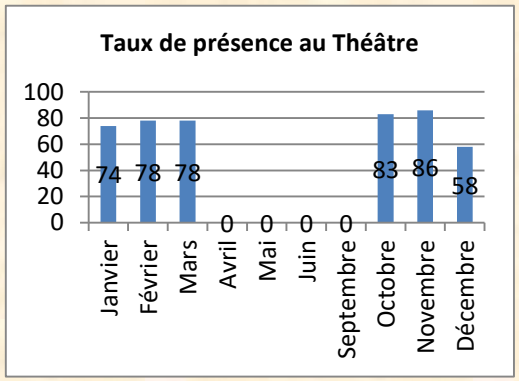

Nombre de places : **11**

Nombre d'inscrits en moyenne : **11**

Participation moyenne : **76%**

Jours d'activités : **35**

Heures d'activités en 2019 : **70h**

8.3.5 Jeux de société

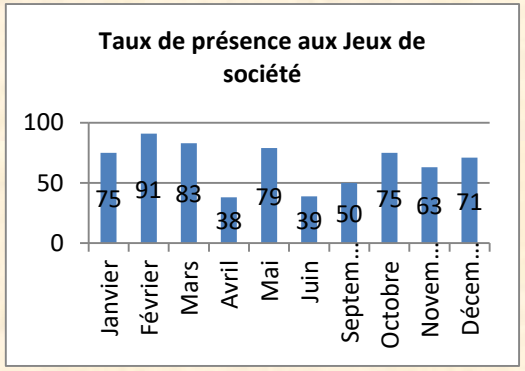

Nombre de places : **8**

Nombre d'inscrits en moyenne : **8**

Participation moyenne : **66,4%**

Jours d'activités : **34**

Heures d'activités en 2019 : **68h**

8.3.6 Informatique

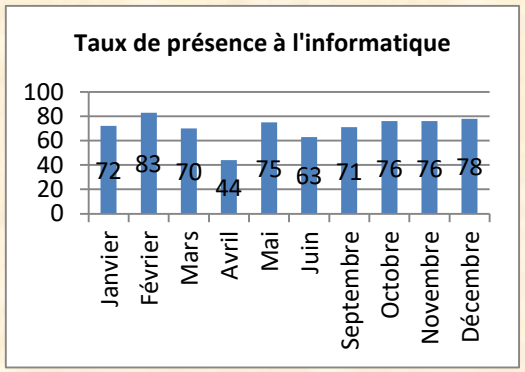

Nombre de places : **8**

Nombre d'inscrits en moyenne : **8**

Participation moyenne : **71%**

Jours d'activités : **29**

Heures d'activités en 2019 : **58h**

8.3.7 Ecole de natation

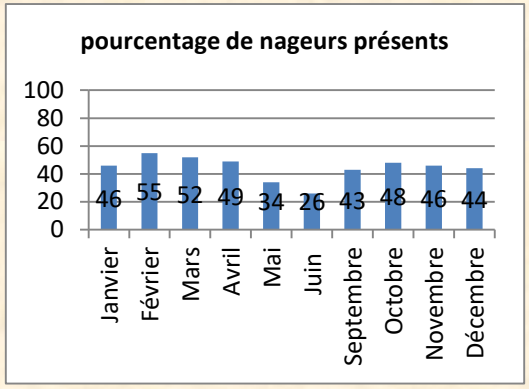

Nombre de places : **…**

Nombre d'inscrits en moyenne : **80**

Participation moyenne : **44.3%**

Jours d'activités : **69**

Heures d'activités en 2019 : **121h**

8.3.8 Ecole des devoirs

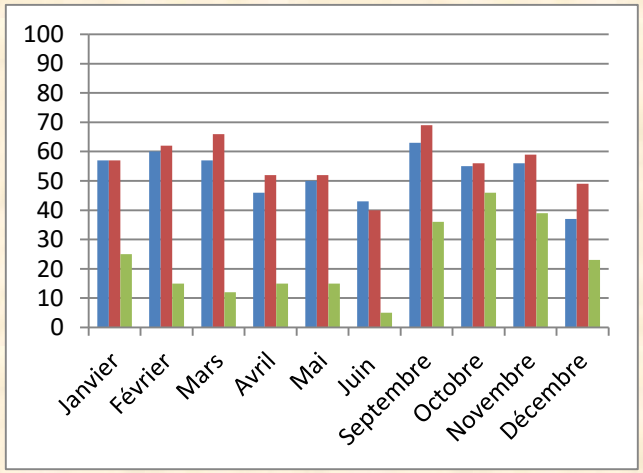

Nombre de places : **45**

Nombre d'inscrits en moyenne : **50**

Participation moyenne : **44,5%**

Jours d'activités : **137**

Heures d'activités en 2019 : **342h30**